



CHAMBRE DES COMMUNES  
HOUSE OF COMMONS  
CANADA

43<sup>e</sup> LÉGISLATURE, 2<sup>e</sup> SESSION

---

# Comité permanent des ressources naturelles

TÉMOIGNAGES

**NUMÉRO 013**

Le lundi 22 février 2021

---

Président : M. James Maloney





## Comité permanent des ressources naturelles

Le lundi 22 février 2021

• (1105)

[Traduction]

**Le président (M. James Maloney (Etobicoke—Lakeshore, Lib.)):** La séance est ouverte. Bienvenue à la 13<sup>e</sup> réunion du Comité permanent des ressources naturelles.

J'aimerais d'abord préciser que j'aime l'enthousiasme de M. Lloyd. Je peux vous assurer que tous les membres de notre comité ressentent la même chose, peu importe leur province d'origine.

J'aimerais maintenant remercier nos témoins de comparaître aujourd'hui. Je vous présenterai officiellement et je décrirai la procédure que nous suivrons dans quelques minutes, mais je vous demanderais, en mon nom et en celui du Comité, de patienter quelques minutes, car j'aimerais d'abord régler quelques points en suspens depuis la dernière réunion.

Chers collègues, je parle de la motion de M. McLean et de l'amendement proposé par M. Simard, ainsi que de l'objection de M. Lloyd à l'amendement.

Vendredi dernier, comme vous vous en souvenez sûrement, nous avons décidé de traiter cette question ce matin, car nous n'avions pas les documents nécessaires à ce moment-là et il y avait quelques problèmes avec la traduction. Maintenant, tout le monde devrait avoir reçu, dans les deux langues officielles, un exemplaire de l'amendement proposé par M. Simard. J'espère que vous l'avez en main.

J'ai examiné tout cela. J'ai examiné la motion de M. McLean de façon plus approfondie. J'ai réfléchi à l'objection de M. Lloyd. J'ai également consulté les règles de procédure.

Monsieur Lloyd, je déclare que l'amendement proposé est approprié et recevable.

Puisque c'est le cas, s'il n'y a aucune objection, je propose de poursuivre notre débat sur l'amendement. Ensuite, lorsque nous aurons voté sur l'amendement, nous pourrions poursuivre notre débat et notre discussion sur la motion de M. McLean, qu'il s'agisse de la version modifiée ou de la motion dans sa forme actuelle. Voilà donc mon plan.

Monsieur Lloyd, je vois que vous avez levé la main, tout comme M. McLean.

**M. Dane Lloyd (Sturgeon River—Parkland, PCC):** Je vais laisser M. McLean répondre en premier, mais j'aimerais avoir l'occasion de répondre immédiatement après son intervention.

**Le président:** Vous avez la parole, monsieur McLean.

**M. Greg McLean (Calgary-Centre, PCC):** Monsieur le président, je me demande s'il ne serait pas préférable de réserver 15 minutes à la fin de la réunion pour régler cette question. Nous

devrions d'abord entendre les témoins pendant une heure et 45 minutes et ensuite régler cette question à la fin de la réunion.

Serait-ce une façon plus appropriée de respecter notre ordre du jour, pourvu que ce soit clair?

**Le président:** Oui, monsieur McLean. Je vous remercie de votre suggestion. Je serais très heureux de procéder de cette manière. Je voulais simplement éviter que vous ou l'un de vos collègues pense que j'avais décidé de ne pas traiter cette question, même si je m'étais engagé à le faire vendredi dernier. Je vous remercie de votre proposition.

En présumant que les membres du Comité n'ont aucune objection, nous pouvons commencer la réunion. Je ne vois aucune objection; je vois seulement des signes affirmatifs. C'est bien.

Je souhaite donc la bienvenue à nos témoins et je les remercie de comparaître aujourd'hui. Il s'agit de notre deuxième réunion sur une étude très importante qui concerne les minéraux critiques et les chaînes de valeur associées au Canada. Nous vous sommes donc très reconnaissants d'avoir pris le temps de comparaître aujourd'hui.

En ce qui concerne les règles à suivre, la réunion se déroule sur Zoom, ce qui pose malheureusement certains défis. Je demanderais donc aux participants d'attendre qu'un intervenant ait terminé de parler avant de prendre la parole, afin que les interprètes et les membres du Comité puissent clairement comprendre tout ce que vous dites.

Chaque groupe aura cinq minutes pour faire une déclaration préliminaire, et les membres du Comité pourront ensuite leur poser des questions. Nous vous invitons à vous exprimer dans la langue officielle de votre choix. Vous avez reçu un casque d'écoute. Vous devriez voir un petit symbole pour l'interprétation au bas de votre écran. Si vous éprouvez des difficultés à cet égard, veuillez me le faire savoir et nous prendrons les mesures nécessaires pour régler le problème.

Comme je l'ai dit, vous avez chacun cinq minutes. Bienvenue à tous nos témoins.

Nous entendons donc les représentants d'Avalon Advanced Materials Inc., de la Battery Metals Association of Canada, de Benchmark Mineral Intelligence, d'Eagle Graphite Corporation et de la Yukon Chamber of Mines.

Madame la greffière, tous les participants sont-ils arrivés?

**La greffière du Comité (Mme Hilary Jane Powell):** Nous attendons toujours l'arrivée de notre dernier témoin, le représentant de la Yukon Chamber of Mines; je vais donc surveiller l'arrivée de M. Hartland. Nous devons peut-être faire une vérification rapide de son casque d'écoute, mais entretemps, puisqu'il est le dernier témoin sur la liste, nous pouvons commencer.

**Le président:** Je vous remercie. Vous pourriez me faire un petit signe lorsqu'il arrivera et nous verrons à ce moment-là.

Nous entendrons d'abord M. Bubar, d'Avalon Advanced Materials.

Monsieur, vous avez la parole pendant cinq minutes.

J'aimerais aussi avertir tous les participants que même si c'est une tâche désagréable, il m'incombe d'interrompre les participants qui dépassent le temps imparti. Parfois, cela se produit en plein milieu d'une phrase. J'essaie d'éviter de faire cela, mais veuillez tenter de tenir compte du temps. Je vous remercie.

Vous avez la parole, monsieur.

**M. Donald Bubar (président-directeur général, Avalon Advanced Materials Inc.):** Je vous remercie beaucoup de m'avoir invité à comparaître aujourd'hui.

J'aimerais vous parler un peu de mes antécédents. Je suis géologue. Je travaille dans le domaine de l'exploration et de la mise en valeur des minéraux dans le Nord canadien depuis maintenant 45 ans. Au cours des 26 dernières années, j'ai été président et directeur général d'Avalon. Pendant la plus grande partie de ces années, nous avons étudié les possibilités de mettre sur pied des chaînes d'approvisionnement en minéraux critiques au Canada — notamment pour le lithium, les terres rares, le césium, le tantale, l'étain et l'indium. Ce projet a été très difficile, car le lancement de la production de ces produits non traditionnels n'est pas un processus simple. Toutefois, nous commençons maintenant à observer un intérêt indéniable pour ce secteur, et nous sommes donc ravis de voir que de nouvelles occasions se présentent.

L'une des occasions qui me réjouissent particulièrement, c'est que cela va créer d'énormes nouvelles possibilités de développement économique pour les entreprises et les collectivités autochtones du Nord. Je fais la promotion de cela depuis de nombreuses années. Si vous lisez *The Globe and Mail*, vous avez peut-être vu mon article d'opinion qui a été publié il y a deux semaines dans *Report on Business*, c'est-à-dire la section des affaires. Cet article a été rédigé en collaboration avec mon bon ami et ancien grand chef Phil Fontaine. Dans l'article, nous soulignons que ces nouvelles chaînes d'approvisionnement en minéraux critiques offrent une occasion en or d'obtenir la participation active des collectivités autochtones du Nord dans la mise sur pied de ces nouvelles chaînes d'approvisionnement.

J'ai hâte de pouvoir créer moi-même quelques exemples positifs à cet égard. Dans le cadre de notre projet sur le lithium, nous essayons maintenant de faire en sorte qu'une raffinerie de traitement du lithium fabrique des matériaux de batterie à partir de concentrés de minéraux comme matière d'alimentation dans un endroit situé à Thunder Bay, en Ontario. Nous pensons que c'est l'endroit idéal, car il est près des infrastructures de transport existantes et des nouveaux marchés émergents dans l'Est du Canada.

On a manifesté beaucoup d'intérêt, à Thunder Bay, pour la présence de cette installation, notamment au sein de la Première Nation de Fort William. En effet, cette nation souhaite s'associer et travailler avec nous pour que la raffinerie soit construite sur ses terres, ce qui créera de nombreuses nouvelles possibilités qui permettront à d'autres Premières Nations de créer l'approvisionnement en minéraux de lithium nécessaire pour alimenter cette raffinerie à l'avenir. Cela nous permettra d'augmenter la production au fil du temps, car nous savons que la demande augmentera également. Voilà donc

notre vision pour mettre en place cette chaîne d'approvisionnement dans ce secteur.

L'autre chose que j'aimerais mentionner brièvement, c'est qu'il existe de nombreuses autres circonstances dans lesquelles on pourrait tenter de récupérer ces minéraux critiques dans des situations non conventionnelles. Je présume que la représentante de E3 Metals vous parlera de l'une d'entre elles plus tard, c'est-à-dire la récupération du lithium dans la saumure des champs de pétrole de l'Alberta. Une autre occasion qui n'est pas appréciée à sa juste valeur est l'utilisation des anciens déchets miniers sur les sites miniers fermés. Ces déchets ont été mis à profit, il y a des décennies, pour fabriquer un produit de base traditionnel négocié en bourse, mais cette ressource peut contenir de nombreux autres éléments qui ne présentaient aucune valeur ou aucun intérêt à l'époque [*Difficultés techniques*]. Il est maintenant possible de revenir sur un grand nombre de ces sites pour créer un nouveau plan qui viserait à traiter à nouveau les résidus qui contiennent des minéraux critiques et à assainir complètement le passif environnemental à long terme du même coup.

Les possibilités sont nombreuses, notamment pour le lithium. Nous avons mené un projet dans le Sud-Ouest de la Nouvelle-Écosse qui visait une ancienne mine d'étain appelée East Kemptville. En effet, les mines d'étain ne sont pas seulement des gisements d'étain, car elles contiennent beaucoup d'autres minéraux, par exemple du lithium, de l'étain, de l'indium, du gallium et du germanium. De nombreux minéraux critiques potentiellement importants se trouvent dans ces déchets et résidus miniers. Il existe donc de nouvelles possibilités de les récupérer et d'assainir le site, mais ce n'est jamais une tâche facile. Il y a toujours des problèmes liés à l'accès et à la gestion du passif, car les possibilités actuellement offertes par ces sites sont encore mal connues à grande échelle.

● (1110)

En outre, de nombreuses technologies novatrices sont actuellement mises au point pour permettre l'utilisation de processus d'extraction plus efficaces qui ne génèrent plus les déchets que les exploitations minières traditionnelles produisaient habituellement.

Toutes ces choses sont possibles, et j'aimerais pouvoir favoriser certaines de ces situations, créer un précédent positif et montrer au reste du monde comment nous pouvons exercer un véritable leadership dans la récupération de ces minéraux critiques dans des circonstances non traditionnelles. J'envisage également de faire la même chose pour les terres rares.

En effet, la semaine dernière, dans le Nord de l'Ontario, nous avons révélé une occasion très intéressante de lancer rapidement et facilement une chaîne d'approvisionnement en terres rares, simplement en traitant les déchets miniers d'anciennes mines.

**Le président:** Je vous remercie, monsieur Bubar.

Je dois vous arrêter ici, mais je vous remercie de votre déclaration préliminaire. Chaque fois que quelqu'un mentionne Thunder Bay, je tends l'oreille, car je suis né à Thunder Bay. De plus, certains ancêtres de M. Weiler, un membre de notre comité, viennent également de Thunder Bay. En réalité, c'est écrit Fort William sur mon certificat de naissance, ce qui trahit mon âge.

Nous entendrons maintenant le témoin de la Battery Metals Association of Canada.

Madame Lappin, vous avez cinq minutes.

**Mme Liz Lappin (présidente, Battery Metals Association of Canada):** Bonjour. Je m'appelle Liz Lappin, et je suis présidente de la Battery Metals Association of Canada, ou la BMAC. Je travaille aussi pour E3 Metals Corp., comme M. Bubar vient de le mentionner. Nous nous efforçons actuellement de mettre sur pied un projet pour le lithium en Alberta, et ce sera le premier projet de ce type dans cette province. Je vous remercie de me donner l'occasion de faire un exposé aujourd'hui.

La mise en valeur du secteur des métaux pour les batteries, des mines à la mobilité, est essentielle pour soutenir la croissance continue et l'adoption de technologies propres dans le cadre de la transition mondiale vers un avenir à faibles émissions de carbone. Par rapport à l'Union européenne et à l'Asie, les chaînes d'approvisionnement canadiennes en métaux pour batteries n'en sont encore qu'à leurs balbutiements. Cependant, avec l'augmentation de la demande en métaux pour batteries pour alimenter la chaîne d'approvisionnement en expansion des véhicules électriques, le Canada a accès à un plus grand nombre d'occasions sur le marché.

La BMAC a été créée pour aider à unir les voix de l'industrie. Grâce à une approche collaborative, nous nous efforçons de connecter, d'aligner et de faire progresser l'industrie, afin qu'elle puisse réaliser son plein potentiel pour le Canada. Si notre communauté est principalement située dans l'Ouest canadien, notre vision est pancanadienne.

Ce mémoire est divisé en trois parties qui présentent des recommandations pour le secteur.

Le premier domaine d'intérêt est le soutien au développement de projets pour les minéraux critiques. La Banque mondiale et une série de prévisionnistes prévoient une forte augmentation de la demande mondiale en minéraux critiques dans les années à venir. Même si le Canada dispose de ressources abondantes, leur mise en valeur a été lente en raison de divers défis. Par exemple, on peut citer la forte volatilité des prix émergents, la concurrence pour les capitaux avec les exploitations de minéraux critiques établies dans d'autres pays, la nature complexe de la production de métaux pour batteries et les retards dans l'élaboration des règlements et des politiques. Le Canada doit agir rapidement pour répondre aux besoins de son économie nationale.

La BMAC a formulé plusieurs recommandations pour soutenir la mise en valeur des minéraux critiques. Tout d'abord, il faut fournir un soutien financier aux entreprises canadiennes qualifiées dans le domaine des métaux pour batteries qui sont en mesure de présenter des projets potentiels viables. Ensuite, il faut promouvoir l'exploration et l'identification des ressources en modifiant la Loi de l'impôt sur le revenu, afin de garantir que les ressources en saumures de lithium sont admissibles aux actions accréditatives. Il faut aussi encourager les provinces à élaborer rapidement des politiques et des règlements responsables, mais favorables à l'industrie, afin d'accélérer la mise en valeur des ressources en minéraux critiques. De plus, il faut promouvoir l'uniformité des durées d'exploitation et des cadres réglementaires, afin d'encourager le développement responsable. Enfin, nous recommandons de donner la priorité au financement de l'innovation pour les applications des grappes industrielles, ce qui inciterait les collaborations canadiennes et renforcerait les liens tout au long de la chaîne d'approvisionnement.

Notre deuxième domaine d'intérêt est l'investissement dans la fabrication à valeur ajoutée. Pour éviter d'être simplement un exportateur de matières premières, le Canada doit développer davantage ses industries nationales à valeur ajoutée à l'échelle du pays. Le dé-

veloppement d'une chaîne d'approvisionnement complète de produits fabriqués au Canada d'un bout à l'autre du pays est essentiel pour garantir que les Canadiens aient accès aux ressources et aux produits dont ils ont besoin, notamment des batteries pour les véhicules électriques et le stockage de l'énergie. À cette fin, nous recommandons de donner la priorité aux investissements dans le secteur de la fabrication de composantes et de cellules de batteries dans le cadre de la stratégie canadienne « Reconstruire en mieux », de mettre en œuvre des incitations politiques et financières pour aider l'industrie et le gouvernement canadien à s'approvisionner localement et, enfin, d'exploiter le pouvoir d'achat du gouvernement, des institutions publiques et des entreprises publiques pour assurer le développement à grande échelle.

Notre troisième et dernier domaine d'intérêt concerne l'élaboration d'une stratégie cohérente. Pour emprunter une analogie au domaine des arts, on dit couramment que pour jouer une symphonie, il faut un orchestre. Aujourd'hui, j'entends seulement une variété de notes de musique ou même parfois quelques lignes musicales mises bout à bout. Si tous les membres de l'orchestre, y compris le gouvernement, l'industrie, le milieu universitaire et les parties intéressées, pouvaient s'organiser et suivre un chef d'orchestre — ou essentiellement une stratégie globale —, nous pourrions faire de la musique magnifique. Une symphonie, tout comme l'art, peut être transformatrice, et la mise en place réussie de cette industrie au Canada peut également être transformatrice, mais seulement si nous pouvons apporter tout le soutien nécessaire à cette stratégie, en agissant comme un système plutôt que comme des acteurs ou des musiciens individuels qui se contentent de jouer leur propre rôle.

Le Canada est sur le point de pouvoir saisir une occasion rare et unique de développer son industrie des minéraux critiques et d'être concurrentiel sur ce nouveau marché important. Ce genre d'occasion ne se présente qu'une seule fois par génération. La pandémie mondiale, en particulier, a mis en évidence les lacunes de la capacité du Canada à produire les biens essentiels dont notre pays a besoin. Nous voulons éviter de nous retrouver dans des circonstances semblables avec les ressources, les composantes ou les produits qui offriront un avenir plus propre aux Canadiens. Même s'il est vrai que le Canada a pris du retard à cet égard, il peut encore rattraper ce retard, d'autant plus que le secteur continue d'évoluer pour répondre aux besoins du Canada.

La BMAC croit qu'en agissant rapidement, ensemble, efficacement et de manière responsable, nous pourrions saisir les nombreuses occasions qui s'offrent à nous.

Je vous remercie.

• (1115)

**Le président:** Merci beaucoup. Juste à temps, en plus.

Avant de passer à M. Moores, de Benchmark Mineral Intelligence, je crois savoir que M. Hartland est arrivé. Nous pourrions donc faire une vérification du son, rapidement, puis j'expliquerais à M. Hartland comment nous procédons.

Monsieur Hartland, je suppose que vous m'entendez. Chaque groupe de témoins présent aujourd'hui dispose de cinq minutes tout au plus pour sa présentation. Lorsque tous les groupes auront terminé, nous passerons aux questions. Nous avons commencé et nous avons entendu deux témoins jusqu'à maintenant. Il y aura deux autres présentations, puis ce sera votre tour.

La greffière pourrait faire une petite vérification du son avec vous avant que nous poursuivions.

• (1120)

**La greffière:** Certainement.

Monsieur Hartland, je vous demanderais de dire une phrase ou deux, car nous voulons nous assurer que nos interprètes vous entendent.

Merci beaucoup.

**M. Samson Hartland (directeur général, Yukon Chamber of Mines):** Bonjour à tous.

Je m'appelle Samson Hartland, directeur général de la Yukon Chamber of Mines. Toutes mes excuses pour mon retard.

**La greffière:** C'est parfait; merci beaucoup.

**Le président:** Merci, madame la greffière.

Nous passons à M. Simon Moores, de Benchmark Mineral Intelligence.

Monsieur Moores, la parole est à vous.

**M. Simon Moores (directeur général, Benchmark Mineral Intelligence):** Bonjour et bon après-midi de Londres, au Royaume-Uni.

Nous sommes au cœur d'une course mondiale aux batteries dans laquelle les grandes économies du monde jettent les bases d'une révolution du stockage de l'énergie. La batterie au lithium-ion est la plateforme technologique qui permettra, grâce aux véhicules électriques et aux systèmes de stockage stationnaires, d'exploiter le vaste potentiel que représente le stockage de l'énergie pour notre monde. Dans cette course pour accroître la capacité mondiale du secteur des batteries, le nombre de méga-usines ou giga-usines est passé de trois en 2015 à 192 aujourd'hui.

La Chine et l'Europe ont mené la charge, mais l'Amérique du Nord vient juste de se lancer dans l'aventure. On ne peut sous-estimer l'importance de ces méga-usines de batteries. Ces usines de batteries surdimensionnées ne produisent pas seulement à grande échelle et à faible coût les composants des batteries au lithium-ion nécessaires pour puiser dans cette tendance de fond; elles deviennent l'incarnation matérielle de l'ambition industrielle et technologique d'un pays.

Grâce aux investissements importants réalisés aujourd'hui, la Chine et l'Europe détiendront d'ici 2030 l'essentiel de cette puissance industrielle, avec 67 % et 18 % de la capacité mondiale du secteur des batteries, respectivement. L'Amérique du Nord n'en détiendra que 12 %, soit une fraction de ce dont elle a besoin aujourd'hui, ce qui détonne considérablement par rapport à la place qu'occupe le continent dans les secteurs mondiaux de l'énergie et de l'automatisation.

La réussite d'une économie dans la course à la décarbonisation du monde sera tributaire de l'accès à des batteries au lithium-ion à faible coût, mais le jeu ne se résume pas à cela. Il s'agit aussi de dominer la chaîne d'approvisionnement. Comme tous nos clients et amis canadiens le savent, cela commence dans le sol, dans le secteur minier.

Alors que la batterie au lithium-ion représente 25 % du coût d'un véhicule électrique, 80 % du coût d'une batterie sont associés aux minéraux, aux métaux et aux produits chimiques qui servent à sa

fabrication. En fin de compte, l'accès à des matières premières et à des produits chimiques de qualité, à un prix stable à long terme est un facteur limitatif fondamental. Alors que les gouvernements et les constructeurs automobiles du monde entier se concentrent sur la construction de véhicules électriques et d'usines de batteries, l'émergence d'un véritable chef de file dans la construction des chaînes d'approvisionnement pour les alimenter se fait toujours attendre. C'est ce que nous appelons, chez Benchmark, le grand fossé entre les constructeurs de véhicules électriques et les mineurs et les chimistes qui produisent les matériaux spécialisés nécessaires à la fabrication.

La reconnaissance de l'importance de ces chaînes d'approvisionnement a contribué à bâtir le Canada. Votre pays est riche en minéraux et métaux précieux pour la fabrication de véhicules électriques: lithium, nickel, cobalt, graphite, manganèse, cuivre et terres rares. En outre, ce qui est tout aussi important, vous avez la main-d'œuvre, le savoir-faire et la technologie pour extraire ces ressources de manière responsable et économique. Le Canada a donc le potentiel de créer un modèle en amont pour la révolution mondiale du stockage d'énergie.

Alors que le monde se concentre sur la fabrication de véhicules électriques et de batteries, le Canada devrait plutôt centrer ses efforts en amont, non seulement pour l'approvisionnement de base en matières premières pour cette révolution, mais aussi pour des activités à valeur ajoutée, comme la fabrication de produits chimiques, d'anodes et de cathodes, et peut-être même de batteries au lithium-ion 100 % canadiennes, de la mine à la vente.

Voilà l'approche préconisée par la Chine, qui a établi sa position dominante dans la chaîne d'approvisionnement en investissant pendant plus d'une décennie. Contrairement à ce qu'on pourrait croire, seulement 23 % des matières premières des batteries sont extraites en Chine. Toutefois, 80 % des produits chimiques pour batteries y sont raffinés. L'énorme capacité du secteur intermédiaire de Chine garantit que ces matières premières essentielles y sont acheminées pour y être valorisées, ce qui entraîne aussi la création de milliers de milliards de dollars de valeur dans les industries en aval.

Dans le secteur des matières premières, on assiste à un jeu de chaises musicales dans lequel aucun pays n'est encore prêt à être un chef de file. La musique s'arrêtera, entraînant du coup l'arrêt de la production des véhicules électriques et des systèmes de stockage d'énergie nécessaires à la décarbonisation du monde.

Le Canada a ce qu'il faut pour résoudre ce problème, et pour y parvenir, il doit harmoniser les politiques, les lois et le financement aux niveaux fédéral et provincial.

L'Union européenne a récemment investi trois milliards d'euros dans la chaîne d'approvisionnement du secteur, qui générera le triple en investissements privés. Les États-Unis, qui ont investi 20 milliards de dollars dans la chaîne d'approvisionnement des semi-conducteurs l'an dernier, sont aussi un excellent exemple. Les grandes économies du monde se rendent rapidement compte que la sécurité nationale est tributaire de la sécurité économique et que la chaîne d'approvisionnement des batteries au lithium-ion est le champ de bataille.

Je tiens à remercier le Comité, son président, M. James Maloney, et son vice-président, M. Greg McLean, de m'avoir invité à discuter de ce sujet.

Merci.

• (1125)

**Le président:** Il n'y a pas de quoi. Nous vous remercions.

Monsieur Deith, la parole est à vous.

**M. Jamie Deith (directeur général, Eagle Graphite Corporation):** Merci. Je vous suis très reconnaissant de m'avoir invité à présenter quelques observations.

Lorsque j'ai accidentellement acheté une mine de graphite, il y a 15 ans, je ne savais pas à quel point j'étais chanceux de tomber sur ce projet. Il s'agissait d'une carrière de graphite déjà construite et autorisée, et qui avait déjà produit du graphite.

Le projet était et reste un rêve environnemental; il n'y a ni contamination acide à craindre ni même de résidus, car il existe un marché pour tous les matériaux autres que le graphite. Le traitement est alimenté à l'hydroélectricité, et l'électrification des activités pourra être complète lorsque la technologie des véhicules de transport aura assez progressé. Le graphite lui-même est indispensable pour diverses technologies d'énergie propre, et c'est le carbone qui réduit l'empreinte carbone.

Le projet a le soutien massif de la collectivité, notamment l'appui de tous les partis politiques, provinciaux et fédéraux. Nous employons des gens loyaux et talentueux qui sont devenus des spécialistes en fabriquant du graphite de grande qualité, parmi les meilleurs au monde, et ce, avec un budget incroyablement bas. Nous avons réussi en peu de temps à nous qualifier comme fournisseur de clients clés, et nous n'avions qu'à augmenter notre capacité de production pour satisfaire à leur demande.

En y repensant, nous ne sommes pas tombés sur un projet ordinaire, mais plutôt sur un projet avec des caractéristiques uniques au monde. De toute évidence, j'étais le plus chanceux du groupe, comparé à tous mes pairs qui ont aussi fait involontairement l'acquisition d'une mine de graphite.

Je n'avais toutefois aucune idée des difficultés qui nous attendaient dans le développement de ce projet.

Le graphite naturel est l'exemple parfait des minéraux dominés par la Chine. Devant le quasi-monopole exercé par l'une des plus grandes puissances du monde, aucune combinaison de caractéristiques ne pouvait convaincre les investisseurs potentiels d'investir dans l'expansion requise. Partout dans le monde, les chaînes d'approvisionnement semblaient s'accommoder d'une forte dépendance à l'égard d'une seule nation.

Dans le cas extrême du graphite naturel pour les batteries au lithium-ion, la totalité de la transformation intermédiaire se faisait et se fait toujours en Chine. Ce positionnement est intentionnel. La Chine investit dans les véhicules électriques depuis 2009, au moins, et cherche ouvertement à dominer le secteur à l'échelle mondiale.

Entretemps, dans les milieux de la finance, les projets d'énergie verte ont tendance à n'être qu'une arrière-pensée, tandis que les projets conventionnels de combustibles fossiles sont considérés comme des paris à long terme plus sûrs.

Récemment, toutefois, comme l'ont fait remarquer plusieurs des témoins précédents, les mentalités ont évolué de façon rapide et décisive. Le débat sur l'énergie verte semble terminé, du moins dans le secteur des transports, maintenant que GM et Ford se sont résolument engagés à produire des véhicules électriques. La question n'est pas de savoir si la dernière voiture à combustible fossile sortira un jour de la chaîne de montage, mais quand.

Parallèlement, on observe dans l'ensemble des industries un sentiment d'urgence renouvelé à l'égard de chaînes d'approvisionnement sûres, localisées et diversifiées, principalement les chaînes critiques pour la défense et par ailleurs fondamentales pour l'économie. Nos alliés et nous avons enfin compris qu'un approvisionnement fiable et régulier est essentiel à certains pans de l'économie.

Nous sommes maintenant à la croisée des chemins et le Canada doit choisir son rôle. Nous pouvons choisir le rôle de fournisseurs de matières premières. La demande pour les minéraux concernés connaîtra sous peu une croissance exponentielle, et des projets comme le mien pourraient se retrouver avec un nombre de clients qui dépasse leurs capacités. Pour nous, selon les marchés actuels, cela signifierait que nous devrions vendre notre graphite naturel au prix d'un dollar le kilo, environ. J'ai l'impression que nos alliés et nos concurrents économiques seraient heureux d'acheter toute notre production à ce prix. Voilà où se situe actuellement la limite des capacités du Canada.

L'autre solution qui s'offre au Canada est d'investir massivement et de toute urgence dans la fabrication en aval, en favorisant un écosystème viable de capacités de transformation de deuxième et troisième niveau, là où il existe actuellement un vide. Pour le graphite, cela signifie transformer ce produit à un dollar en produits de pointe, les anodes de batterie, par exemple, qui valent plus de cinq dollars le kilo.

La plupart d'entre nous préféreraient ce dernier rôle, mais cela nécessite un engagement nettement plus important de tous. Des demi-mesures ne nous permettront pas d'obtenir la moitié d'un écosystème. Les bonnes idées sur la forme que pourraient prendre ces engagements sont nombreuses et je suis heureux de participer à cette discussion, mais nous n'avons tout simplement pas le temps d'énumérer toutes les possibilités maintenant.

Quoi qu'il en soit, quelle que soit l'avenue choisie, nous devons nous montrer audacieux et convaincants afin que les utilisateurs finaux et les investisseurs jugent nos efforts assez crédibles pour vouloir participer. Voilà comment nous passerons de notre situation actuelle à un écosystème prospère. Si nous y parvenons, ce ne sera pas un heureux hasard.

• (1130)

Merci. C'est avec plaisir que je répondrai aux questions.

**Le président:** Merci, monsieur Deith.

Notre dernier témoin est M. Hartland.

Monsieur Hartland, la parole est à vous, pour cinq minutes.

**M. Samson Hartland:** Bonjour à tous. Je vous remercie de l'occasion de faire une présentation ce matin. Je remercie les membres du Comité de prendre le temps d'étudier un sujet aussi important.

Ici, au Yukon, je représente la Yukon Chamber of Mines. Nous représentons plus de 700 membres provenant de tous les secteurs de l'industrie de l'exploitation minière du Yukon. Notre territoire a des caractéristiques géologiques parmi les meilleures au monde, sur le plan des occurrences minérales, ce qui fait notre renommée depuis la ruée vers l'or du Klondike. Aujourd'hui, toutefois, 100 ans plus tard, nous savons que la transformation et les besoins pour nos minéraux sont très différents qu'à l'époque. Comme je l'ai indiqué, notre géologie est l'une des meilleures, et nous avons divers projets d'exploration actifs dans le domaine des minéraux critiques, notamment le nickel, le cobalt et les métaux du groupe des platineux.

Je ne m'attarderai pas trop sur notre potentiel. Je pense que c'est la raison pour laquelle nous sommes ici aujourd'hui, et les gens connaissent très bien notre place sur le marché mondial des matières premières. Je parlerai plutôt de certains défis ou obstacles qui pourraient nuire à l'accès à certains minéraux critiques tant recherchés qui revêtent une importance stratégique pour ceux qui sont en ligne aujourd'hui.

Nous savons qu'une des difficultés à accéder à certains de ces minéraux est le fait qu'ils sont enclavés. Certains investissements annoncés par le gouvernement fédéral il y a trois ans étaient liés au Projet d'accès aux ressources du Yukon. À ce jour, très peu de fonds ont été dépensés pour développer le réseau routier et autoroutier du Yukon afin de permettre l'accès aux minéraux critiques et d'entrer stratégiquement dans la zone de faille de Tintina et, évidemment, de débloquer ainsi une quantité importante de minéraux.

La production d'énergie est un autre obstacle important actuellement. Au Yukon, l'énergie est renouvelable à 99 %, ce qui en fait l'une des plus propres au monde, mais elle est limitée. En ce moment, nous atteignons notre capacité maximale, et nous avons des difficultés à nous connecter au réseau de la Colombie-Britannique. Nous avons abordé cet aspect dans nos consultations prébudgétaires. Le raccordement au réseau de la Colombie-Britannique transformerait notre industrie et notre territoire, tant pour l'élaboration de projets que pour le développement des collectivités.

Il existe une relation très symbiotique entre les minéraux du sol et ceux qui marchent sur ce sol et sont considérés comme les gardiens de la terre, c'est-à-dire les Premières Nations du Yukon. Une consultation rapide, efficace et significative avec les Premières Nations du Yukon est un autre élément clé pour accéder aux minéraux critiques que l'on retrouve dans les grandes formations géologiques du Yukon. Il y a de nombreuses discussions sur la forme des régimes de permis et de réglementation, et nous élaborons actuellement une stratégie d'exploitation minérale qui, nous l'espérons, mènera à la modernisation de la loi sur l'exploitation minérale qui clarifierait et intégrerait certains des principes fondamentaux importants pour les Premières Nations du Yukon, mais aussi pour l'industrie, sur le plan de la responsabilité sociale des entreprises.

Je m'arrête ici; je suis prêt à répondre aux questions. Je sais qu'il y aura probablement des questions pointues sur la situation du Yukon et sa capacité de produire certains de ces minéraux critiques, et c'est avec plaisir que j'y répondrai.

Merci, monsieur le président.

**Le président:** Merci, monsieur Hartland.

C'est une première: nous avons cinq témoins, et tous sont restés dans les temps. Je n'ai donc pas eu à vous interrompre. Je peux vous dire que j'en suis très heureux.

Nous passons maintenant aux questions.

Monsieur McLean, la parole est à vous, pour six minutes.

**M. Greg McLean:** Merci, monsieur le président, et merci à tous nos témoins de leur participation à notre séance d'aujourd'hui et de leurs excellents exposés sur ce secteur et les orientations à prendre pour l'avenir.

Je vais adresser mes premières questions à M. Moores, le représentant de Benchmark Minerals Intelligence. Vous avez parlé des coûts de production des batteries. Vous nous avez indiqué qu'environ 80 % de ces coûts vont à l'approvisionnement en matières pre-

mières. Pourriez-vous nous en dire davantage sur l'offre et la demande pour ces matières premières à l'amorce de notre transition vers un réseau de transport utilisant davantage l'électricité, en précisant les répercussions sur les prix et les coûts réels de stockage dans des batteries?

• (1135)

**M. Simon Moores:** Oui, avec plaisir.

On extrait des centaines de milliers de tonnes de minéraux critiques, comme le lithium, le cobalt et le graphite, à partir desquels on produit les anodes et les cathodes dont on a besoin. Ce secteur va vivre une période de 10 ans qui sera marquée par un grand stress. Je veux dire par là que l'offre et la demande y seront extrêmement instables. Ce sera un cycle continu où alterneront des périodes de graves pénuries et de surplus importants. Nous l'avons déjà vécu avec le lithium au cours des quatre dernières années.

En fait, la demande pour ces matières premières augmente à un rythme jamais vu. Sur une période de 10 ans, on peut parler d'une demande de 4 à 10 fois plus forte selon le minéral dont vous avez besoin pour votre batterie.

J'ai discuté de la question avec les dirigeants de grandes sociétés minières comme Rio Tinto et Anglo American en leur demandant s'ils avaient pu observer le même phénomène pour les produits de base que l'on connaît mieux. Ils m'ont répondu qu'ils n'avaient jamais vu de courbe aussi prononcée ni de rythme aussi accéléré.

Il y a une chose que j'aime bien rappeler aux gens régulièrement. Il faut compter de quatre à sept ans pour financer et construire une mine de lithium, mais seulement 18 mois pour bâtir une usine de fabrication de batteries. On voit donc d'emblée que la situation est problématique quant à la chaîne d'approvisionnement qui pourra être mise en place, ce qui entraîne l'instabilité dont j'ai parlé au départ.

**M. Greg McLean:** Si nous pensons au lithium ou au cobalt en considérant le prix actuel et celui qu'il atteindra dans, disons, cinq ans d'ici, alors que, suivant les scénarios les plus optimistes, les véhicules électriques seront 10 fois plus nombreux sur les routes de l'Amérique du Nord, pouvez-vous me dire quels seront les impacts sur les prix?

**M. Simon Moores:** Le prix varie carrément en fonction de l'offre et de la demande. Il importe peu que la taille du marché décuple ou demeure la même. À titre d'exemple, on connaît actuellement une pénurie de lithium, ce qui en fait grimper le prix. Au cours des quatre dernières années, la demande de lithium a augmenté de 30 % pour les véhicules électriques et le prix était à la baisse.

Qu'advient-il si le prix du lithium demeure bas, une question qui pourrait se poser également pour le cobalt? S'il demeure trop bas pendant trop longtemps, il n'y a tout simplement plus d'investissements dans de nouvelles mines. Il y a toujours un prix d'incitation à l'origine d'une nouvelle offre sur le marché. Dans le contexte actuel où l'on s'en remet aux marchés des capitaux, il en résulte donc qu'il n'y a pas d'argent investi dans ces nouvelles mines, et c'est précisément à ce titre que le gouvernement pourrait jouer un rôle important.

**M. Greg McLean:** Entrevoyez-vous un goulot d'étranglement dans un avenir rapproché?



**M. Simon Moores:** Nous allons certes frapper un mur très bientôt. Le prix du lithium est à la hausse et celui du cobalt également. J'ai bien peur que d'ici 18 mois, au maximum, nous atteignons ce mur d'une demande en pleine croissance alors que les fabricants d'automobiles... Il n'y a aucun investissement dans les matières premières, et même s'il y en avait actuellement, on n'en verrait sans doute les résultats que dans quatre ans, si bien qu'il ne nous sera pas possible d'éviter ce mur.

Vous pourrez lire les manchettes au cours des 18 prochains mois, et ce ne sera qu'un commencement.

**M. Greg McLean:** J'ai une autre question pour vous, et je vais devoir faire rapidement.

Vous parlez de sécurité énergétique dans le contexte des chaînes d'approvisionnement mises en place par d'autres pays pour leur permettre de stocker et de fournir les matières nécessaires à la production de batteries. Vous avez souligné que 80 % de la transformation se fait en Chine, même si ce pays n'extrait qu'une faible proportion des matières premières.

Pourriez-vous nous indiquer quelles mines ailleurs dans le monde alimentent cette volonté chinoise de prendre dorénavant le contrôle de ce marché?

**M. Simon Moores:** Oui, on retrouve ces mines au Canada et dans des endroits comme la République démocratique du Congo et différents pays d'Afrique et d'Amérique du Sud.

La Chine procède toujours de la même manière. Elle achète des parts dans la mine ou prend le contrôle de l'entreprise, ou encore signe des contrats à long terme avec l'État lui fournissant les matières premières. Il s'agit essentiellement pour les Chinois d'investir dans l'exploitation de ces ressources ailleurs dans le monde pour garantir à sa propre économie un approvisionnement en matières premières. C'est la manière dont les choses se passent actuellement.

**M. Greg McLean:** Merci.

J'ai maintenant une question pour M. Deith d'Eagle Graphite.

Vous avez parlé de la transition énergétique et de l'importance fondamentale du graphite dans ce contexte. Si l'on considère les sources variées de génération d'électricité maintenant accessibles au Canada, comment croyez-vous que seront alimentés les véhicules à batterie et les autres dispositifs électriques au cours de la prochaine décennie alors que nous devons remplacer environ les deux tiers de notre apport énergétique pour décarboniser notre économie dans la mesure où vous l'avez indiqué?

**M. Jamie Deith:** Je vais essayer de répondre du mieux que je peux.

Si vous parlez de l'alimentation électrique nécessaire à l'exploitation minière, je peux vous dire que l'extraction du graphite n'exige pas plus d'énergie que celle des autres minéraux, et même en fait qu'elle en nécessite moins. Il y a certaines techniques de purification qui exigent de l'électricité.

Pour l'exploitation de notre propre mine, ce n'est pas vraiment considéré comme un obstacle à l'expansion. De fait, je dirais que ce qui nous limite...

• (1140)

**M. Greg McLean:** Monsieur Deith, je suis désolé de devoir vous interrompre.

Je voulais savoir en fait d'où viendra l'énergie qui sera emmagasinée dans les batteries que vous produisez.

**M. Jamie Deith:** Parlez-vous de l'alimentation des véhicules électriques?

**M. Greg McLean:** Oui.

**M. Jamie Deith:** D'après la plupart des analyses que j'ai consultées, l'augmentation de la demande pour l'alimentation des véhicules ne va pas mettre à mal notre réseau électrique. Cette augmentation va s'échelonner sur une très longue période et ne représente qu'une fraction relativement faible de la demande de base déjà existante.

Je ne crois pas qu'il s'agisse d'un facteur susceptible d'entraver la mise en service de véhicules électriques.

**M. Greg McLean:** Merci.

**Le président:** Merci, monsieur Deith.

Merci, monsieur McLean.

Monsieur May, vous avez six minutes.

**M. Bryan May (Cambridge, Lib.):** Merci beaucoup, monsieur le président.

D'abord et avant tout, je tiens à remercier tous nos témoins pour le temps qu'ils nous consacrent aujourd'hui afin de nous aider dans la poursuite de cette étude.

Il n'est pas rare que les choses arrivent à point nommé. J'ai eu ce matin même une rencontre avec différents intervenants clés de l'industrie automobile. Il y a de nombreux recoupements à faire entre les discussions que j'ai eues avec eux et les échanges que nous avons actuellement. Ces gens-là ont des défis très intéressants à relever. Comme vous le savez sans doute, la pandémie a eu des répercussions importantes sur les ventes d'automobiles. Elles ont diminué d'environ 19 % en 2020, la plus importante baisse dans ce secteur depuis 1984. Il y a maintenant une certaine reprise qui permet d'espérer des jours meilleurs.

Cette chute des ventes a toutefois eu un effet fâcheux. Les producteurs de batteries et de composantes comme les semi-conducteurs ont été nombreux à réorienter leurs activités vers des secteurs comme le téléphone cellulaire et les consoles de jeux. L'industrie automobile se retrouve ainsi aux prises avec une grave pénurie de certaines pièces.

J'ai été très heureux d'entendre certaines de vos observations préliminaires concernant la nécessité de ne pas se limiter à l'extraction, mais de viser également des activités à valeur ajoutée et un contrôle de la chaîne d'approvisionnement.

Ma première question est pour Mme Lapin.

Pour ce qui est de contrôler cette chaîne d'approvisionnement, quels sont les atouts dont le Canada dispose à cette fin sans les mettre actuellement à contribution? Il faut bien dire que cette chaîne d'approvisionnement n'existe pas pour l'instant. D'après vous, comment pourrions-nous tirer parti de certains de nos atouts afin de progresser en ce sens?

**Mme Liz Lappin:** Merci.

Parmi nos principaux atouts, il faut bien sûr noter l'abondance de nos ressources naturelles, notre excellente gouvernance environnementale et sociale et notre capacité à mener nos activités d'extraction de façon responsable pour répondre aux besoins de nos concitoyens.

Dans ce contexte, il me semblerait logique pour nous de faire en sorte que les activités de transformation à valeur ajoutée se déroulent là même où l'on trouve ces ressources, en prenant en considération les éléments contributifs comme les infrastructures.

C'est d'ailleurs une perspective qui est envisagée en Alberta où l'on voudrait assurer la transformation de minéraux critiques comme le lithium, qui est extrait dans la province, jusqu'à l'étape des matériaux pour batterie en allant même éventuellement jusqu'à la fabrication des diverses composantes. Ce serait tout simplement logique.

Je pense que nous devons donner la priorité, non pas aux exportations, mais bien au développement de cette portion de la chaîne d'approvisionnement au pays. Pour que cela devienne possible, il faudra d'abord et avant tout que l'on mette en place les politiques nécessaires.

**M. Bryan May:** Étant donné que ces politiques seront en grande partie mises en place à l'initiative des provinces, quelles mesures devrions-nous envisager plus précisément à l'échelon fédéral?

**Mme Liz Lappin:** Comme je l'indiquais dans mes observations préliminaires, il faut favoriser l'achat local et offrir des incitatifs afin que les liens nécessaires se nouent entre les entreprises canadiennes tout au long de cette chaîne d'approvisionnement. Je ne sais pas si on peut penser à des incitatifs ou des avantages fiscaux pouvant être offerts afin d'encourager ce genre d'activité économique au niveau national.

• (1145)

**M. Bryan May:** À votre avis, le Canada a-t-il tout ce qu'il faut pour créer cette chaîne d'approvisionnement locale, ou pensez-vous qu'il serait plus logique pour nous d'adopter une approche plus large pouvant par exemple se fonder sur une solution nord-américaine intégrant les États-Unis et le Mexique?

**Mme Liz Lappin:** Je crois qu'il convient de combiner les deux approches. Nous avons ce nouvel accord commercial, l'ACEUM. Il y a des accords parallèles qui pourraient être conclus dans ce contexte pour faire en sorte que le Canada ne soit pas simplement un producteur de matières premières. J'aimerais voir le Canada mettre à profit son excellente performance en matière commerciale et son accès à un vaste marché, tout en cherchant à importer l'expertise qu'il nous manque. Il est bien évident que si nous possédions toute l'expertise nécessaire, ce serait déjà chose faite.

Nous avons besoin d'un peu d'aide à ce chapitre. Les partenariats stratégiques peuvent être précieux en ce sens, mais le Canada doit agir de manière à se donner les capacités voulues à l'interne.

**M. Bryan May:** Monsieur Moores, vos hochements de tête m'indiquent que vous souscrivez tout à fait aux propos de Mme Lappin. Voulez-vous ajouter quelque chose à ce sujet?

**M. Simon Moores:** Je suis entièrement d'accord. Cette chaîne d'approvisionnement de batteries pour les véhicules électriques va évoluer sur deux voies parallèles. Il y aura une capacité minimale provenant d'une chaîne mondiale d'approvisionnement qui existe déjà, mais on assistera également à une concurrence vive entre trois régions: la Chine, l'Union européenne et l'Amérique du Nord. Il faudra que l'ensemble des intervenants nationaux de ces régions se

coalisent pour que chaque continent puisse offrir ce qu'il a de mieux, car les économies d'échelle seront primordiales pour pouvoir offrir les produits à faible coût.

Selon moi, l'avantage principal pour le Canada... À quelle étape de la chaîne d'approvisionnement des véhicules électriques la valeur est-elle créée? En proportion, les gains de valeur les plus importants sont réalisés entre la mine elle-même et la production des cathodes et des anodes. Ce n'est pas vraiment lors de la fabrication des batteries à grande échelle. Ce n'est pas encore non plus à l'étape de la construction des véhicules électriques eux-mêmes. J'estime donc que le Canada pourrait surtout bénéficier de l'établissement de liens avec Detroit, là où les grands constructeurs automobiles fabriquent tous les véhicules électriques. C'est juste une possibilité que j'évoque.

**M. Bryan May:** Est-ce que j'ai encore du temps?

**Le président:** Je suis désolé, mais vous n'en avez plus.

**M. Bryan May:** Pas de problème, merci beaucoup.

**Le président:** Je vois que M. Bubar a la main levée, mais c'est malheureusement tout le temps que nous avons. Peut-être pourrions-nous y revenir tout à l'heure.

Nous allons maintenant passer à M. Simard pour une période de six minutes.

[Français]

**M. Mario Simard (Jonquière, BQ):** Merci beaucoup, monsieur le président.

J'espère que Mme Lappin m'entend convenablement et que l'interprétation fonctionne. Je vois que oui.

Dans votre présentation et celle de M. Moores, j'ai l'impression que vous arrivez à des conclusions semblables, c'est-à-dire que l'Europe et l'Asie sont en avance sur nous pour ce qui est de la valorisation des métaux critiques. Dans votre présentation, vous avez dit que le développement était lent au Canada et que c'était peut-être dû aux coûts d'investissement initiaux très élevés.

Je sais qu'une stratégie a été élaborée par le gouvernement du Québec pour soutenir la filière des métaux critiques, mais il n'y en a pas présentement au Canada. Cette stratégie canadienne, qu'il faudra créer, devrait-elle comporter un programme d'accès aux liquidités pour arriver à développer cette filière?

[Traduction]

**Mme Liz Lappin:** Oui, tout à fait. À bien des égards, une partie des fonds déjà disponibles pourrait servir à une initiative en ce sens, car une large proportion du financement destiné à l'innovation est axée sur les technologies propres, et c'est exactement ce que nous avons ici. Il s'agit d'abord et avant tout de mettre en oeuvre un plan de décarbonisation pour le Canada. Dans une perspective stratégique, j'estime que des fonds devraient être rendus accessibles pour les projets qui, suivant l'évaluation déjà effectuée, ont les meilleures chances d'être menés à terme.

Comme c'est une industrie qui est encore relativement nouvelle au Canada, une bonne partie des efforts doivent viser, comme d'autres témoins l'ont mentionné, à faire en sorte que l'on ne se contente plus d'extraire les matières premières. Il faut transformer celles-ci en produits chimiques spécialisés exigeant une expertise particulière. Il nous faut aussi des fonds supplémentaires pour le développement technologique.

[Français]

**M. Mario Simard:** Plus tôt, au cours d'une réponse, vous avez dit qu'il y avait un manque d'expertise au Canada. Faut-il aller chercher cette expertise à l'étranger ou pourrait-elle se développer ici à partir de la recherche et de l'innovation?

• (1150)

[Traduction]

**Mme Liz Lappin:** Je crois qu'il faut faire les deux à la fois. D'importants efforts sont déployés dans nos établissements d'enseignement au Canada. Je pense que nous devons mettre ces travaux à contribution. Nous devons considérer l'aide que peut nous apporter le Conseil national de recherches, mais il faut également établir des partenariats stratégiques à l'échelle planétaire pour pouvoir importer l'expertise des chefs de file dans ce domaine.

[Français]

**M. Mario Simard:** J'ai une question rapide à poser à M. Moores.

Vous avez indiqué que la Chine et l'Europe auront 67 % du marché d'ici 2030, ce qui est quand même énorme. Je réponds à ma question en vous la posant, mais je la pose quand même. Pensez-vous que le Canada a un retard important dans le domaine des minéraux critiques? Comment peut-on combler ce retard, selon vous? Quelles sont les meilleures solutions de le faire?

**M. Simon Moores:** Je vous remercie de votre question.

[Traduction]

À mon avis, il importe surtout de se donner une capacité concrète dans les secteurs intermédiaires de la chaîne d'approvisionnement pour servir de base à l'apport de nouvelles expertises. Je parle d'opérations chimiques spécialisées comme la production de cathodes et d'anodes, ce qui offre bien sûr la possibilité d'alimenter la croissance des activités de production de batteries lithium-ion, que ce soit aux États-Unis ou dans vos propres usines que vous construiriez au Canada. C'est ainsi que l'on peut créer un écosystème.

S'il y a une chose qui manque selon moi, c'est la connexion à établir entre les différentes composantes de la chaîne d'approvisionnement et aussi la mise à contribution de tous les travaux de recherche et développement menés dans les universités, un domaine dans lequel le Canada se démarque à l'échelle mondiale, surtout pour ce qui est des technologies liées aux batteries. Pour l'instant, rien ne permet de relier toutes ces activités.

[Français]

**M. Mario Simard:** Monsieur Bubar, vous avez levé la main. Voulez-vous ajouter quelque chose?

[Traduction]

**M. Donald Bubar:** Oui. J'aimerais juste ajouter quelques éléments à ce que M. Moores et Mme Lappin viennent de dire.

C'est l'une des principales raisons pour lesquelles ces chaînes d'approvisionnement n'ont pas encore été créées au Canada. Il nous manque les installations de transformation en aval permettant, d'abord et avant tout, de réaliser les projets pilotes nécessaires à l'établissement d'un schéma de production efficace en fonction des besoins du marché. Dans la plupart des cas, vous devez être capables de produire un certain nombre d'échantillons que vous soumettez à vos clients qui déterminent s'ils satisfont à leurs exigences. Dans le cas contraire, rien ne sert d'aller de l'avant. On ne peut pas simplement fonctionner au hasard. Il faut essentiellement pouvoir

établir que le produit est le bon, et il y a un manque de capacité en la matière au Canada.

Heureusement, cette capacité est en train de se mettre en place. Grâce au travail du Saskatchewan Research Council, nous commençons à nous doter d'une partie de cette capacité, particulièrement pour ce qui est des terres rares. J'estime toutefois que le gouvernement fédéral a encore un rôle à jouer en permettant l'établissement d'un plus grand nombre de ces installations d'essai auxquelles les aspirants producteurs auront accès pour mettre leurs processus à l'épreuve.

**Le président:** Il vous reste environ 25 secondes, monsieur Simard.

[Français]

**M. Mario Simard:** Plusieurs personnes laissent entendre que la technologie utilisée pour produire des batteries est aussi polluante. Les connaissances techniques sont-elles suffisamment avancées aujourd'hui pour récupérer les batteries en fin de vie?

[Traduction]

**Le président:** Je suppose que c'est une question que nos témoins pourront garder en tête pour la suite des choses.

Nous devons maintenant passer à M. Cannings pour une période de six minutes.

Merci, monsieur Simard.

[Français]

**M. Mario Simard:** D'accord.

[Traduction]

**M. Richard Cannings (Okanagan-Sud—Kootenay-Ouest, NPD):** Merci encore une fois à tous les témoins qui sont ici aujourd'hui. Cette conversation est très intéressante jusqu'à maintenant.

Je m'adresserai d'abord à M. Deith, puisque j'ai eu l'occasion de visiter la mine d'Eagle Graphite dans la magnifique vallée de la Slocan. J'ai un petit sac de graphite dans mon atelier, au sous-sol, que j'utilise comme lubrifiant au besoin.

Je vous remercie de votre témoignage. J'ai l'impression que vous en auriez beaucoup plus à dire sur ce que nous devons faire, sur ce que le Canada pourrait et devrait faire. Je crois notamment vous avoir entendu mentionner que la Chine domine le marché à 100 % pour... Ce n'est pas tant pour le raffinage du graphite, parce que vous produisez du graphite pur. Est-ce pour la fabrication d'anodes? Est-ce pour cet aspect que la Chine est si dominante en ce moment?

• (1155)

**M. Jamie Deith:** Je suis heureux de vous ajouter à la liste des consommateurs qui ont testé la qualité de notre produit.

Dans le secteur de la transformation, la Chine est dominante à de nombreux égards. Pour certaines choses en particulier, comme la fabrication d'anodes pour les batteries, la sphéroïdisation et la purification du graphite avant qu'il n'entre dans la préparation des anodes, la Chine domine le marché à 100 % pour toutes les applications commerciales.

Techniquement, ce ne sont pas des procédés particulièrement difficiles. Il y a toujours des difficultés à surmonter sur le plan technique, mais vraiment, c'est en stimulant activement son industrie que la Chine a obtenu cette part de marché. C'était intentionnel. Je crois qu'avant tout, nous devrions veiller à avoir la capacité de faire toutes ces choses quand nous produisons du graphite.

Par ailleurs, l'un des avantages de la Chine sur tous les autres, c'est qu'elle n'est pas astreinte aux mêmes règles. Je parle des règles environnementales, mais aussi parfois de tout ce qui concerne les travailleurs et la sécurité. Il faudrait, à mon avis, que nos alliés et nous imposions un certain degré de responsabilisation, afin d'équilibrer les règles du jeu, pour que la Chine ne puisse pas ainsi profiter de sa structure réglementaire laxiste pour réduire ses coûts, au détriment de nos propres industries. J'espère que cela répond à votre question.

**M. Richard Cannings:** Oui, je pense que oui.

Vous avez indiqué à la fin de votre exposé qu'il y a un certain nombre de choses que vous pourriez ajouter. J'aimerais vous laisser un peu de temps pour mentionner d'autres mesures que le Canada devrait prendre, selon vous, non seulement pour vous avantager, votre entreprise et vous, mais pour avantager toutes les autres entreprises le long de la chaîne de valeur des batteries et de toutes les autres technologies vertes dont nous parlons ici aujourd'hui.

**M. Jamie Deith:** Je vous remercie.

Mon impression générale, c'est qu'il n'y a pas nécessairement une recette gagnante. Bien souvent, nous pourrions prendre les programmes existants et les adapter un peu pour concentrer notre attention sur ce que nous voulons et valoriser peut-être un peu plus les chaînes de valeur des minéraux critiques. Il faudra ramer beaucoup pour y arriver et de toute évidence, tout ne pourra pas changer du jour au lendemain.

Cependant, je pense qu'il doit y avoir des incitatifs pour tout. Il peut s'agir d'incitatifs fiscaux. Il peut s'agir de subventions à la recherche. Parfois, il suffit d'améliorer la coordination entre les subventions existantes, afin de les combiner pour les rendre plus accessibles aux entreprises qui en auraient besoin. Je pense que la plupart des outils dont nous avons besoin sont déjà là, mais qu'il faut mieux coordonner le tout, afin de créer un ensemble plus stratégique, plus réfléchi, pour stimuler le développement de l'industrie.

Autrement dit, il faut agir avec intention, délibérément. Il faut savoir exactement ce que nous voulons avant même de commencer, avant de nous lancer, parce que c'est ce qui va attirer les investisseurs et c'est ce qui va impressionner les utilisateurs finaux comme les fabricants automobiles. Si eux-mêmes déterminent que nous avons tout ici, ils peuvent très bien embarquer et signer leurs contrats avec nous.

**M. Richard Cannings:** Merci.

Monsieur le président, combien de temps me reste-t-il?

**Le président:** Il vous reste un peu plus d'une minute.

**M. Richard Cannings:** Je laisserai Mme Lappin réagir à ce que M. Deith vient de mentionner. Il disait la même chose que vous, qu'il faut nous doter d'un plan tangible, mais je pense que vous aviez aussi mentionné quelque chose en matière d'approvisionnement gouvernemental, sur ce que le gouvernement fédéral pourrait faire pour que ces projets parviennent à l'étape critique où ils peuvent prendre de l'expansion. Voulez-vous nous en parler un peu plus?

**Mme Liz Lappin:** Certainement. Il y a divers contextes, bien sûr, dans lesquels le gouvernement peut chercher à acheter du matériel fonctionnant aux batteries au lithium-ion ou des véhicules électriques fondés sur des technologies similaires. On pense immédiatement à l'électrification des flottes et même au matériel de défense.

Je reconnais qu'il y a des sphères de compétence fédérale et des sphères de compétence provinciale, mais compte tenu de notre aspiration à parvenir à un niveau d'émission zéro, comme le propose le projet de loi C-12, il pourrait être intéressant de lier ces ambitions à une aide à la chaîne d'approvisionnement en batteries au lithium-ion, au Canada, grâce à des incitatifs pour l'approvisionnement gouvernemental.

Est-ce que cela vous semblerait sensé?

• (1200)

**M. Richard Cannings:** Tout à fait. Merci beaucoup.

**Le président:** Merci, monsieur Cannings.

Nous entamerons un second tour, même s'il ne nous reste que 15 minutes et que nous n'aurons probablement pas le temps de le terminer.

Je donnerai d'abord cinq minutes à M. Zimmer.

**M. Bob Zimmer (Prince George—Peace River—Northern Rockies, PCC):** Merci, monsieur le président.

Bonjour. Je vous remercie de comparaître devant notre comité des ressources naturelles pour venir nous parler des minéraux critiques et probablement surtout, des chaînes de valeurs associées, au Canada, qui sont absolument essentielles. À un moment où les minéraux critiques gagnent en importance pour l'électrification de notre pays et du monde, le Canada sera encore une fois un leader mondial de leur production.

Cela dit, ces aspects positifs pourront rapidement être éclipsés par le fait que le Canada est en train d'en perdre la maîtrise. Les craintes que soulèvent les prises de contrôle de mines canadiennes par des intérêts étrangers sont bien réelles pour de nombreux Canadiens. Nous savons tous à quel point les sociétés minières ont constamment besoin de capitaux pour optimiser leur potentiel d'exploration et d'exploitation. Je le vois dans ma circonscription du Nord-Est de la Colombie-Britannique. L'exploitation minière y est très importante. C'est ce que nous faisons, mais c'est toujours difficile de trouver les capitaux nécessaires. Quand nous y arrivons, toutefois, cela a beaucoup de retombées positives pour la collectivité.

Les capitaux sont plus qu'importants, ils sont impératifs, comme nous l'a enseigné la tentative récente de la Chine de s'accaparer TMAC Resources, au Canada. Je vous cite un article du *Globe and Mail*:

Cette monopolisation concorde avec les visées de longue date de la Chine de dominer l'approvisionnement mondial en minéraux et avec sa mainmise sur les 17 métaux des terres rares incontournables dans les technologies utilisées de nos jours et les technologies de demain, pour les panneaux solaires, les turbines, les véhicules électriques et les piles à recharge rapide, qui pourraient être la clé d'un avenir fondé sur l'énergie propre comme pour les technologies et les armes militaires de pointe.

Certains d'entre vous ont déjà mentionné leurs craintes à l'idée de laisser tout ce potentiel à la Chine communiste.

Ma question est simple. Je pense connaître la réponse, mais je vous en poserai une autre ensuite.

Est-ce que cela vous inquiète de voir ainsi les monopoles, la domination mondiale et tous ces efforts du gouvernement communiste chinois ou d'autres pays avec qui nous sommes en concurrence pour prendre le contrôle de ces activités canadiennes?

Que celui ou celle qui veut me répondre prenne la parole.

**Le président:** Je vois que M. Deith lève la main.

**M. Jamie Deith:** Oui.

**M. Bob Zimmer:** Ce n'est pas ce à quoi je m'attendais.

Quelqu'un d'autre veut me répondre?

**Le président:** Il est parfois utile d'être bref, monsieur Zimmer.

**M. Bob Zimmer:** Oui, exactement. Continuons.

Je pense que cela nous inquiète tous. Nous le voyons encore dans le cas de Tanco, au Manitoba, pour le césium et tout le potentiel qu'il présente pour le Canada, mais nous cédonsons essentiellement tout cela à un autre pays, qui pourra avoir la mainmise sur ce produit, dans un monde qui le désire.

Je pense que ma question vise surtout à comprendre ce que nous pouvons faire, au fond. Nous savons tous qu'il nous faut des capitaux. Nous savons tous que même les investissements étrangers peuvent être très importants dans le secteur minier. Si tant de sociétés minières cherchent des capitaux à l'extérieur de nos frontières, c'est qu'elles n'arrivent pas à en trouver à l'intérieur du pays.

Je suis certain que la plupart de nos dirigeants d'entreprises seraient ravis de pouvoir afficher une propriété exclusivement canadienne, de pouvoir compter sur des investisseurs canadiens, de produire des produits pour le Canada et de connaître du succès ainsi, tant pour ce qui est de l'exploitation de la ressource brute que de la production du produit raffiné. Nous avons déjà parlé de la valeur du produit. M. Deith nous expliquait que la valeur du graphite peut passer d'un dollar à cinq dollars grâce au raffinage et à la valeur qu'on peut y ajouter ici même, au Canada.

Que pourrions-nous faire pour que notre industrie minière nationale soit en santé, pour que le secteur lui-même, le minerai brut et les minéraux raffinés ne soient pas autant en péril? Je sais que vous êtes nombreux à en avoir déjà parlé, mais pourriez-vous être plus précis? C'est là où nous pouvons changer la donne. Nous pouvons accroître notre compétitivité. Nous pourrions revoir la réglementation. Nous savons que la réglementation qui s'applique au secteur minier est, je le dirai gentiment, extrême.

Vous pouvez peut-être nous en parler un peu. Que pourrions-nous faire de constructif pour renforcer notre industrie et nous protéger contre la prise de contrôle par des intérêts étrangers?

Mme Lappin, M. Moores, M. Deith ou notre témoin de la chambre du Yukon peut me répondre, n'importe lequel d'entre vous.

• (1205)

**Mme Liz Lappin:** D'autres personnes ont levé la main, donc je les laisserai s'exprimer d'abord. Je pourrai peut-être ajouter quelque chose par la suite.

**M. Donald Bubar:** Si vous me le permettez, j'aimerais réagir à votre question sur la Chine.

**M. Bob Zimmer:** Certainement.

**M. Donald Bubar:** Il faut faire très attention de ne pas trop généraliser. Les sociétés chinoises ne sont pas toutes sous le contrôle du Parti communiste chinois. Je sais, et j'en suis certain, que la so-

ciété qui a pris le contrôle de la Cabot Corporation et de la mine Tanco, au Manitoba, est une entreprise chinoise cotée en bourse de type très entrepreneurial, qui n'est pas sous le contrôle du Parti communiste.

Beaucoup d'entreprises comme celle-là sont ouvertes à la collaboration avec des sociétés canadiennes. Comme nous commençons toujours à peine à établir nos propres chaînes d'approvisionnement, nous avons besoin que cette porte soit ouverte aussi, parfois, pour pouvoir travailler avec des sociétés chinoises.

**M. Bob Zimmer:** Monsieur Bubar, j'aimerais...

**Le président:** Je devrai vous arrêter ici, malheureusement, monsieur Zimmer. Vos cinq minutes sont écoulées.

Je me suis trompé tout à l'heure. Il nous reste encore une demi-heure. Nous ne nous arrêterons pas à 12 h 15.

Monsieur Lefebvre, je vous donne la parole pour cinq minutes.

**M. Paul Lefebvre (Sudbury, Lib.):** Merci, monsieur le président.

La discussion d'aujourd'hui est tout à fait fascinante. Je me joins à vous de Sudbury, en Ontario, et nous disons de Sudbury que c'est la capitale mondiale de l'innovation minière, compte tenu de tout ce qui s'y passe. Il y a neuf mines en activité.

Avant de vous poser mes questions, je tiens à dire que je trouve les observations de M. Zimmer sur les prises de contrôle par des intérêts des étrangers très intéressantes, parce qu'il en a aussi parlé la semaine dernière. Je vous parle depuis Sudbury, et en 2007, deux entreprises canadiennes d'ici (Falconbridge et Inco) ont été rachetées par des intérêts étrangers. C'est le gouvernement conservateur de l'époque qui l'avait autorisé. Le ministre Clement avait alors affirmé qu'il n'y avait pas d'autre choix parce que Sudbury était la « vallée de la mort » et qu'il n'y avait plus d'avenir dans le domaine minier. Quoi qu'il en soit, je trouve... Treize ans plus tard, regardez combien notre rôle a changé. Nous prenons tous conscience de l'importance des minéraux et des métaux pour notre avenir économique.

Encore une fois, merci beaucoup de vous joindre à nous aujourd'hui. Il y a tant de choses dont je voudrais parler avec vous.

J'ai bien aimé l'expression « de la mine à la vente ». Monsieur Moores, je pense que c'est vous qui l'avez utilisée.

Monsieur Moores, on entend beaucoup aujourd'hui qu'il faut mettre en place des mesures ou des politiques réglementaires pour dire que nous avons besoin de solutions au Canada même, d'une chaîne d'approvisionnement au Canada. Je pense que la plupart des Canadiens seront d'accord. On essaie donc de déterminer quelles sont les lacunes, quelles sont les possibilités et quelles sont les mesures à mettre en place en conséquence. C'est ce sur quoi portait la question de M. Zimmer. Quelles mesures concrètes devons-nous mettre en place? Quelles mesures devrions-nous recommander dans notre rapport au Parlement?

Que font les pays autres que la Chine? Je sais que l'Australie prend elle aussi la situation très au sérieux. Je sais qu'elle est en pourparlers avec le Canada pour déterminer comment nous pourrions collaborer. Très rapidement, j'aimerais savoir ce que font les autres pays présents dans cet espace que nous ne faisons pas.

Monsieur Moores, voulez-vous commencer?

**M. Simon Moores:** Certainement. Je regarderais ce que l'Union européenne a annoncé il y a deux semaines à peine, soit un investissement de 3 milliards de dollars dans la chaîne de valeur des batteries, pour reprendre ses termes, soit la chaîne d'approvisionnement. Il s'agit là d'un investissement fédéral direct dans les 10 entreprises les plus importantes, disons, à toutes les étapes de la chaîne: l'extraction minière, les substances chimiques, les cathodes et anodes, les éléments de batterie. C'est cohérent. Toutes ces entreprises se parlent grâce à divers mécanismes comme l'Alliance sur les batteries. De même, le financement est lié à la loi. Je pense que ce sera un succès. Je crois que rien de tel ne se fait encore au Canada.

**M. Paul Lefebvre:** Je vous remercie. Cela signifie que nous devrions probablement inviter le représentant de l'Union européenne dans ce dossier à comparaître devant le Comité pour lui présenter les politiques européennes.

Quelle est l'intention de l'Europe pour obtenir les minéraux et métaux dont elle a besoin dans ses batteries? Bien sûr, il y en a certains en Europe, mais pas tous, je présume, donc quelles sont ses intentions? Où l'Europe compte-t-elle extraire ou acheter ces ressources?

**M. Simon Moores:** Oui, le lithium, par exemple, de pays comme l'Australie et le Canada...

**M. Paul Lefebvre:** Exactement, et sur ce, je parlerai de l'éléphant dans la pièce. Si le Canada décidait de ne rien exporter du tout, de conserver tous ses minéraux et métaux pour les transformer ici, pour y donner de la valeur ajoutée ici, grâce aux mesures que nous mettrons en place ici, comment une région comme l'Europe réagirait-elle?

• (1210)

**M. Simon Moores:** L'Europe commence aussi à investir dans ses propres ressources locales, mais n'en est encore qu'à un stade embryonnaire et non en production. C'est là aussi une vision à long terme. Les Européens savent que la solution à long terme est de produire eux-mêmes au moins certains des minéraux dont ils ont besoin. C'est une grande étape pour une région comme l'Europe.

**M. Paul Lefebvre:** C'est certain, parce qu'ils en sont encore loin. C'est la raison pour laquelle un pays comme le Canada, où ils sont présents en abondance... Je pense que nous sommes un peu lents ou nonchalants, parce que nous sommes heureux d'extraire nos ressources et, dans certains cas, de les transformer ensuite, mais la valeur ajoutée est parfois créée ailleurs dans le monde.

Monsieur Deith, j'ai beaucoup aimé votre exposé, à vous aussi, parce que vous êtes vraiment aux premières loges. Vous êtes en train de plancher à un projet de mine, et vous sentez tout ce qui se passe en ce moment. En tant que Canadien, vous vous demandez sûrement comment nous pouvons faire tout cela au Canada, donc j'aimerais que vous nous rappeliez les défis que vous voyez, puis ce que le gouvernement fédéral pourrait faire afin de favoriser la mise en place d'une chaîne d'approvisionnement solide au Canada.

**M. Jamie Deith:** Tout d'abord, en bref, nous pouvons développer la capacité d'extraire les minéraux, comme vous le soulignez à juste titre. Pour l'instant, il ne se fait pas de transformation au Canada; il n'y a pas de transformateurs auxquels nous pouvons vendre la matière pour qu'ils y ajoutent de la valeur. Cela nous laisse l'option de nous en charger nous-mêmes, ce que nous sommes heureux de faire, mais, comme pour toute chose, cela nécessite de la capitalisation, et aucun cadre n'est là pour encourager une telle capitalisation. C'est en partie parce que le transformateur qui ajouterait de la valeur au produit n'a en ce moment aucun acheteur pour son produit.

Il y a deux ou trois étapes à cela. Il faut des initiatives qui encouragent la mise en place de tous ces éléments pour que plusieurs étapes de la transformation se développent en même temps. Ce n'est qu'alors que tout le monde peut mettre à profit le système.

J'aimerais aussi dire que...

**Le président:** Je dois vous interrompre, monsieur Deith. Je m'excuse, mais nous avons dépassé le temps imparti, et nous devons poursuivre.

**M. Jamie Deith:** Aucun problème.

**Le président:** Monsieur Simard, c'est à vous. Vous disposez de deux minutes et demie.

[Français]

**M. Mario Simard:** Je vous remercie, monsieur le président.

Monsieur Deith, dans votre présentation, vous avez dit que le Canada était devant deux possibilités: soit il reste un fournisseur de matières premières, soit il prend le tournant de la deuxième ou de la troisième transformation. Vous précisez qu'il y a un vide à cet égard au Canada. Vous avez terminé en disant qu'il y avait de nombreuses bonnes idées, mais que vous n'aviez pas le temps de les énumérer.

Ma question s'adresse à tous.

Pouvez-vous nous indiquer brièvement quels seraient vos premiers gestes pour développer cette filière de métaux critiques au Canada? À court terme, qu'est-ce qui pourrait être fait pour faire progresser l'écosystème canadien autour des matériaux critiques?

[Traduction]

**M. Jamie Deith:** Quant à des suggestions concrètes, je sais qu'il faut du temps pour mettre en place de nouveaux programmes. Il faut même du temps pour les analyser en profondeur. En guise de suggestion particulière, le programme de subvention lié au crédit d'impôt provincial pour l'exploitation minière, CIEM, encourage effectivement la prospection et la découverte de minéraux. Cela s'est révélé un très bon moyen de convaincre les investisseurs et ainsi d'encourager la prospection de minéraux.

Ce programme ne nous aide pas en ce moment à développer la transformation secondaire et tertiaire qui doit suivre. L'une de mes recommandations serait d'étendre ou de réorienter une partie des ressources consacrées au programme de subventions CIEM vers le développement de ce secteur.

Je préconise une approche très ciblée. Je ne pense pas que nous voulions subventionner toutes les installations industrielles que les gens ont en tête. Je pense que nous devons décider, en tant que pays, qu'il s'agit d'un aspect prioritaire; c'est pourquoi il faut encourager le développement de ce type de processus en particulier. C'est un élément solide.

J'insiste sur le fait que l'effort devra être coordonné. Il va falloir mobiliser les parties prenantes de l'ensemble du secteur afin d'avoir un programme totalement cohérent qui obtienne un soutien politique presque universel.

J'espère que ma réponse vous aide.

• (1215)

**Le président:** C'est le cas. Merci.

Nous devons nous arrêter là et passer à un autre intervenant.

Monsieur Cannings, c'est à vous, pour deux minutes et demie.

**M. Richard Cannings:** Je vais m'adresser à M. Bubar, qui a terminé sa déclaration en parlant de l'extraction des résidus et des possibilités qu'elle offre. Des bassins de résidus sont dispersés dans tout le Canada. Il y en a en tout cas partout dans ma circonscription.

Pouvez-vous nous en dire plus à ce sujet, non seulement sur les possibilités, mais aussi sur le pourcentage de la production de divers minéraux qui pourrait provenir du retraitement d'un bassin de résidus?

**M. Donald Bubar:** Le gouvernement fédéral commence à s'y intéresser davantage. Il existe une organisation nationale pour les sites miniers abandonnés. On les considère traditionnellement comme des passifs perpétuels et des zones interdites, mais on commence à faire des recherches sur ces sites pour voir ce qui s'y trouve. Dans la plupart des cas, nous ne savons pas vraiment ce qui s'y trouve et l'explication de cela avant d'y entrer, de faire des prélèvements et d'analyser certains matériaux. Une fois que vous avez fait cela, vous pouvez commencer à réfléchir à ce qui peut être fait.

Cela ne fait que commencer, en réalité. J'ai pu accéder à quelques sites après avoir eu la permission. Je suis très inspiré par les diverses possibilités qui s'offrent maintenant. Certaines grandes entreprises commencent également à y réfléchir. Vous avez peut-être vu les nouvelles publiées par Rio Tinto sur la façon dont ils récupèrent maintenant le scandium, un élément rare, dans les résidus des mines de titane de leur exploitation au Québec.

D'autres producteurs actuels commencent aussi à envisager cela comme moyen de produire ces minéraux non traditionnels qui se trouvent dans les flux de déchets des exploitations existantes. C'est une perspective passionnante. Comme je l'ai dit, il s'agit de créer un nouveau précédent pour montrer à tous les autres comment cela est possible, quel genre de possibilités cela représente, et ensuite permettre aux entreprises, comme nous, de commencer à les évaluer.

**M. Richard Cannings:** Quels sont les obstacles à une telle démarche? Si vous avez un site minier abandonné qui coûte très cher — que le gouvernement a pris en charge comme c'est souvent le cas, surtout au nord du 60° parallèle, et peut-être dans diverses provinces —, est-ce que les entreprises comme la vôtre, qui veulent aller sur place à la recherche de ces éléments, doivent assumer une partie de ces risques? Quels sont les obstacles à la réalisation d'une telle analyse?

**Le président:** Monsieur Bubar, nous allons devoir en rester là. Nous devons respecter l'horaire.

Mes excuses, monsieur Cannings.

Monsieur Lloyd, vous avez la parole pendant cinq minutes.

**M. Dane Lloyd:** Je cède mon temps à M. McLean.

**Le président:** D'accord.

Monsieur McLean, la parole est à vous.

**M. Greg McLean:** Merci, monsieur Lloyd.

Merci, monsieur le président.

Tout d'abord, permettez-moi de féliciter tous les témoins qui sont avec nous et qui assainissent des sites miniers existants, ce qui permet évidemment de valoriser des résidus dans lesquels nous ne voyions auparavant aucune valeur.

Je vais passer directement à Mme Lappin.

Madame Lappin, merci d'ajouter de la valeur à la richesse que nous tirons des sables bitumineux du nord de l'Alberta en y trouvant du lithium. Je sais que vous avez trouvé des solutions pour soutenir financièrement l'industrie de l'extraction de minéraux servant à la fabrication de batteries. Pouvez-vous établir une comparaison — si vous le pouvez, je vous prie — avec Nemaska Lithium, au Québec, entreprise dans laquelle les gouvernements fédéral et provinciaux ont engouffré d'importantes sommes d'argent et toutes sortes de super subventions au cours des 10 dernières années, tout cela pour finalement n'en tirer aucune valeur? Maintenant, le gouvernement du Québec va réinvestir 600 millions de dollars pour essayer de maintenir ce projet à flot. Des subventions gouvernementales de toutes sortes sont consacrées à de tels projets, souvent sans qu'ils puissent franchir le seuil de la chaîne de valeur.

Comment estimez-vous que ce que vous proposez va donner un résultat différent?

• (1220)

**Mme Liz Lappin:** C'est une excellente question, monsieur McLean.

Je pense en effet qu'il y a beaucoup de leçons à tirer de ce qui s'est passé avec Nemaska. Nous comprenons qu'il y a là un bon gisement, mais nous comprenons aussi que la production de matériaux de qualité pour les batteries est difficile et complexe. Pour aller de l'avant, nous devons tirer les leçons de ce qui s'est passé. Le secteur a envoyé un signal fort: il n'y a pas que des fonds publics qui ont été investis dans ce que j'ai appelé le nouveau Nemaska, le Nemaska refinancé. Cette initiative bénéficie à n'en pas douter d'un fort soutien.

Nous ne pouvons pas non plus laisser de tels échecs... Il ne faut pas nécessairement dire que c'est un échec; parlons plutôt d'occasions d'apprendre. Nous pouvons tirer parti de ces leçons et les appliquer aux autres gisements que nous avons, car Nemaska n'est pas le seul gisement de lithium au Canada. Il y a beaucoup de choses que nous pouvons faire pour développer les autres gisements.

**M. Greg McLean:** Merci beaucoup.

**M. Donald Bubar:** Je prendrais quelques secondes pour ajouter à cela, monsieur McLean, si vous le voulez.

**M. Greg McLean:** En fait, monsieur Bubar, c'est bon. J'ai d'autres questions à poser, mais je vous remercie.

Je vais maintenant m'adresser à M. Hartland.

Monsieur Hartland, en ce qui concerne les contributions que les organisations autochtones apportent aux développements miniers au Canada, quelles sont, selon vous, les répercussions de la Loi sur l'évaluation d'impact qui s'applique depuis peu à tous les projets miniers?

**M. Samson Hartland:** C'est une excellente question.

Nous ne connaissons pas très bien la Loi sur l'évaluation d'impact ici au Yukon, car nous avons une solution conçue au Yukon, soit l'Office d'évaluation environnementale et socioéconomique du Yukon. Nous avons un accord tripartite entre les Premières Nations, le Yukon et le gouvernement fédéral en ce qui concerne l'évaluation environnementale. Il est né de l'accord-cadre final conclu avec les Premières Nations du Yukon. Le Yukon compte 14 Premières Nations qui ont conclu des ententes et sont autonomes. En fait, ce sont 11 d'entre elles qui ont conclu des ententes. Les trois Premières Nations qui n'ont pas conclu d'ententes seraient, je pense, soumises à des dispositions législatives similaires.

Voulez-vous que je vous parle davantage de l'Office, ou préférez-vous utiliser votre temps autrement?

**M. Greg McLean:** Non, c'est bon. Je vous en remercie.

J'ai une autre question, pour M. Moores.

Nous avons entendu parler tout à l'heure de la prise de contrôle de la mine de césium — la mine Tanco — par une entité chinoise au Manitoba. La mine Tanco fournit 85 % du césium à l'échelle du monde. Nous ne sommes pas tout à fait purs, à cet égard, car cette mine a été vendue par une société américaine à une société chinoise.

Monsieur Moores, pouvez-vous nous parler de l'effet que produit sur la chaîne d'approvisionnement le fait que la Chine possède 85 % du césium dans le monde?

**M. Donald Bubar:** C'est une information incorrecte, monsieur McLean.

Cette exploitation n'a pratiquement plus de césium récupérable. C'est pourquoi Cabot l'a vendue; il n'y avait plus rien.

**M. Greg McLean:** D'accord.

Merci.

**M. Donald Bubar:** C'était un producteur de césium, mais ce n'est plus le cas, si ce n'est... Je pense qu'ils essaient d'en récupérer des résidus.

**M. Greg McLean:** Je vous remercie de cette information.

**M. Simon Moores:** Je vais vous donner rapidement mon point de vue à ce sujet.

Le césium n'est pas ma spécialité chez Benchmark. Cependant, je dirais qu'il faut tirer la sonnette d'alarme si un pays possède plus de 50 % d'une matière première. C'est notre critère de mesure.

**M. Greg McLean:** Merci.

**M. Donald Bubar:** Nous pouvons nous occuper de cela, monsieur McLean. Avalon dispose d'énormes ressources en césium, et nous attendons de pouvoir les exploiter.

**M. Greg McLean:** D'accord. Merci, monsieur Bubar.

Voulez-vous ajouter quelque chose, monsieur Bubar, en réponse aux questions précédentes?

Est-ce qu'il me reste du temps, monsieur le président?

**Le président:** Vous avez encore 10 secondes environ, si vous pouvez répondre très rapidement.

**M. Greg McLean:** Nous vous écoutons.

**M. Donald Bubar:** De quoi voulez-vous que je vous parle précisément?

**M. Greg McLean:** Vous vouliez ajouter quelque chose tout à l'heure, à propos de Nemaska Lithium.

**M. Donald Bubar:** J'ai suivi le dossier Nemaska. L'erreur qu'ils ont commise est qu'ils ont adopté une approche de mineur et qu'ils ont essayé de lui donner trop d'ampleur trop rapidement. Pour beaucoup d'exploitations de ce genre, il est préférable de commencer à une échelle plus modeste et de s'assurer que le schéma des opérations fonctionne. Vous commencez par mettre une quantité modeste du produit sur le marché et vous l'augmentez progressivement.

Si vous commencez trop gros et que votre usine ne fonctionne pas bien dès le premier jour, vous faites faillite.

**Le président:** Je dois vous arrêter.

Merci, messieurs McLean et Bubar.

Monsieur Sidhu, c'est à vous. Vous disposez de cinq minutes.

**M. Maninder Sidhu (Brampton-Est, Lib.):** Merci, monsieur le président.

Merci aux témoins de s'être joints à nous aujourd'hui.

Madame Lappin, dans votre déclaration liminaire, vous avez évoqué les défis à relever, tels que la forte volatilité, la concurrence autour des capitaux, la complexité de la nature et l'élaboration des politiques. Pourriez-vous nous parler de ces défis et des solutions que vous recommanderiez?

**Mme Liz Lappin:** Certainement.

M. Moores a évoqué tout à l'heure la volatilité des prix. Je vais vous parler avec mon chapeau E3 Metals. Au cours des cinq dernières années, il a été difficile de faire face à ces changements. Cela concerne directement l'accès au capital. Nous sommes en train de développer un projet d'exploitation de minéraux critiques dans un territoire du Canada qui se trouve en concurrence, pour l'obtention de capitaux, avec des régions comme l'Amérique du Sud et l'Australie. Nous devons nous assurer que nos projets sont aussi bons que les leurs. Ensuite, nous devons inspirer confiance en notre capacité de mener à bien notre projet. Je pense que d'autres promoteurs de projets visant des minéraux critiques sont probablement confrontés à des défis similaires.

Pour ce qui est des solutions, je pense qu'il faut attirer ces capitaux au Canada pour de bons projets canadiens qui ont été validés et fournir des mesures incitatives ou des avantages qui, essentiellement — soit au moyen de la politique fiscale, soit par toute autre forme de carotte —, permettraient d'attirer ces capitaux au Canada pour des projets canadiens.

• (1225)

**M. Maninder Sidhu:** Je vous remercie, madame Lappin.

Un peu plus tôt, mon collègue M. Lefebvre a évoqué ce que font d'autres pays. Monsieur Moores, vous avez parlé de l'abondance des ressources ici au Canada. Selon vous, quels autres pays disposent de vastes réserves de minéraux critiques? À votre avis, qu'est-ce que le Canada peut apprendre de ces pays?

**M. Simon Moores:** Dans la chaîne d'approvisionnement des véhicules électriques à batterie, ce sont l'Argentine, le Chili et l'Australie qu'il faut examiner.

L'Australie, par exemple, ne faisait que produire la matière première et expédiait du concentré de spodumène — qui est du lithium — en Chine, laquelle lui ajoutait de la valeur, mais elle travaille en ce moment à construire l'écosystème nécessaire. Je pense que l'Australie est un bon endroit à observer pour commencer — certainement en Australie-Occidentale.

**M. Maninder Sidhu:** Je vous remercie.

Monsieur Bubar, au fait, je vous sais gré de votre attitude positive, surtout en ce qui concerne l'extraction de minéraux critiques précieux à partir des résidus. Pour en revenir à la question de mon collègue sur le passif, j'espère que vous pourrez nous en dire plus. Je pense que le temps a manqué tout à l'heure.



**M. Donald Bubar:** Souvent, ces sites miniers fermés font l'objet de plans de fermeture assortis d'exigences de garantie financière, ce qui peut rendre une prise de contrôle assez intimidante pour une entreprise à faible capitalisation.

C'est la situation à laquelle nous essayons de faire face ces derniers temps, c'est-à-dire trouver un moyen d'obtenir du soutien à cette fin. Dans de nombreux cas, tout ce qui se trouve sur le site est considéré comme un passif, alors que, souvent, c'est de l'infrastructure. Si les résidus sont pleins de minéraux précieux, c'est un actif et non un passif. C'est un peu ridicule de voir comment ces chiffres sont en fait structurés en fin de compte.

Il convient, dans ce contexte, de jeter un regard neuf et d'appliquer des chiffres plus réalistes en ce qui concerne les exigences de garantie financière du plan de fermeture.

**M. Maninder Sidhu:** Je vous remercie, monsieur Bubar.

En ce qui concerne nos chaînes d'approvisionnement, je me demande si vous pouvez nous parler des risques que nous courons si nous ne sécurisons pas nos chaînes d'approvisionnement pour les produits de base dont nous parlons aujourd'hui.

**M. Donald Bubar:** Nous devons agir, car il y a d'autres pays qui ont des aspirations similaires. Nous pourrions manquer l'occasion si nous n'agissons pas rapidement.

Je vais répondre à une question posée précédemment et à laquelle M. Deith a partiellement répondu tout à l'heure, je crois. Il y a une chose que le gouvernement fédéral pourrait faire, qui serait similaire à ce que les États-Unis ont fait. Il pourrait créer un stock de minéraux critiques qui pourrait servir à fournir des engagements d'achat aux nouveaux aspirants producteurs canadiens. Cela leur donnerait un meilleur accès aux capitaux dont ils ont besoin pour réaliser la prochaine étape en aval dans le développement de leur projet.

En accumulant un stock de matériaux critiques, vous avez alors un moyen d'attirer au Canada certaines autres entreprises manufacturières désireuses de profiter de la disponibilité de ces matériaux critiques.

**Le président:** Merci, monsieur Sidhu.

Monsieur Patzer, vous disposez de cinq minutes.

**M. Jeremy Patzer (Cypress Hills—Grasslands, PCC):** Merci beaucoup. Merci à tous d'être ici.

Je vais commencer par Mme Lappin, de la Battery Metals Association of Canada, si vous le voulez bien. Je m'interroge sur les matériaux nécessaires à la fabrication d'une batterie au lithium. Quel pourcentage de tout ce qui est nécessaire se trouve actuellement au Canada?

● (1230)

**Mme Liz Lappin:** C'est une excellente question. J'aimerais que certains de nos collègues de RNCAN soient présents. Ils pourraient sans doute répondre avec plus de précision que moi, mais je crois que nous avons de 80 % à 90 % de ce qui est nécessaire, voire 100 %. Nous avons presque tout.

**M. Jeremy Patzer:** En pourcentage, nous avons tous les matériaux présents ici au Canada. Quelle part de ces matériaux est-elle en cours d'extraction et au point où nous pouvons commencer à produire des batteries?

**Mme Liz Lappin:** Avant de céder la parole à l'un de mes collègues, je dirai ce que j'en sais.

Actuellement, on n'extrait plus de lithium. Je sais que, en Alberta, on affine du nickel et du cobalt. Nous produisons évidemment du graphite.

Mes collègues peuvent compléter ma réponse.

**M. Jeremy Patzer:** D'accord. Si quelqu'un veut le faire, ce serait merveilleux.

**M. Simon Moores:** Je suis heureux d'intervenir.

Les matériaux d'une pile, ceux qu'un fabricant achèterait, le Canada n'en produit pas, parce qu'ils sont des produits chimiques spéciaux. Le Canada possède les matières premières, mais non ces matériaux, et le Canada se voit ainsi offrir l'occasion à saisir dans le secteur intermédiaire.

**M. Donald Bubar:** Mais nous avons toutes les matières premières en abondance, sous terre.

**M. Jeremy Patzer:** Monsieur Deith, voulez-vous ajouter quelque chose?

**M. Jamie Deith:** J'allais répondre, moi aussi, que nous n'avons rien. M. Moores et moi, nous nous entendons vraiment.

**M. Jeremy Patzer:** Concernant l'Accord Canada—États-Unis—Mexique, d'après une partie de mes recherches... J'avoue ne pas être non plus un spécialiste de cet accord, mais je veux en avoir le cœur net sur cette citation: « dit que les piles au lithium sont un élément essentiel de l'industrie nationale et fixe à trois ans la période de grâce dont disposent les pays pour se procurer 75 % de leur lithium auprès de fournisseurs régionaux et se soustraire aux tarifs. »

Quelqu'un a-t-il des observations à ce sujet et sur la possibilité, pour nous, d'être en mesure d'atteindre cet objectif de 75 % et, ainsi, de nous soustraire aux tarifs?

**Mme Liz Lappin:** Malheureusement, il m'est impossible de vous répondre directement. Mais je crois que l'industrie gagnerait à ce qu'on l'éclaire mieux sur les divers accords commerciaux et sur leurs effets bénéfiques ou néfastes pour certains de ses projets.

**M. Jeremy Patzer:** Y a-t-il d'autres points de vue?

**M. Samson Hartland:** Monsieur le président, je vous offre non une réponse directe, mais une réponse brève, pour vous éclairer. Comme ç'a été dit, nous possédons des matériaux en abondance, mais, pour le processus d'évaluation environnementale qui autoriserait l'une de ces mines à satisfaire à ces demandes, il faudrait compter de trois à dix ans.

**M. Jeremy Patzer:** Wouaou. Essentiellement, les délais pour obtenir une autorisation... Supposons que demain je projette d'obtenir certains de ces matériaux, l'évaluation et l'obtention des autorisations pourraient prendre plus que le délai de grâce de trois ans.

**M. Samson Hartland:** J'en ferais le pari et je vous garantirais que ça prendrait plus que les trois ans en question.

**M. Jeremy Patzer:** Wouaou! d'accord.

Avez-vous des idées, d'après votre expérience, sur ce qu'il faudrait pour accélérer le processus et placer notre pays en position pas trop éloignée de tous ceux qui sont déjà producteurs?

**M. Jamie Deith:** Au risque de rabâcher, je crois que le fournisseur de matières premières bénéficie d'un avantage notable [*Difficultés techniques*] à qui vendre. Comme producteur canadien, nous jouissons d'un gros avantage logistique en vendant notre graphite au Canada ou aux États-Unis. C'est plus intéressant que de l'envoyer se faire transformer en Chine ou, d'ailleurs, partout ailleurs outre-mer.

La prise en charge de ces étapes supplémentaires à valeur ajoutée a de l'importance. Soit nous le faisons, soit, pour le faire, un écosystème se construit. D'après moi, c'est peut-être ce qui, principalement, nous pousse à nous remuer.

Pour ce qui est des permis, ça dépend beaucoup de la nature du projet. Dans notre cas, ce serait un exemple où il serait assez facile de l'obtenir, seulement à cause des particularités de notre exploitation sur le plan environnemental. Ça dépend de chaque cas, mais l'estimation de trois à dix ans me semble assez juste pour les projets en général.

• (1235)

**Le président:** Merci, messieurs Deith et Patzer.

Monsieur Weiler, vous disposez de cinq minutes.

**M. Patrick Weiler (West Vancouver—Sunshine Coast—Sea to Sky Country, Lib.):** Merci, monsieur le président. Je remercie également les témoins de contribuer à rendre les discussions très intéressantes.

Monsieur Bubar, vous avez dit que vous aviez un certain nombre de projets d'exploration pour un certain nombre de terres rares et que des projets de démonstration financés par l'État, sur différents sujets, leur seraient utiles. Que faut-il pour que ces projets passent à l'étape de la production, c'est-à-dire simplement après le processus prévu par les règlements?

**M. Donald Bubar:** Comme je l'ai dit, le conseil de recherches de la Saskatchewan a créé un précédent très encourageant pour la création d'une usine de démonstration à échelle modeste, pour la transformation des terres rares et, également, un atelier de séparation, dans le cadre de la transformation nécessaire à la fabrication des oxydes de chaque terre rare. C'est ce qui présente beaucoup de coûts et de difficultés aux aspirants producteurs.

En fait, le démarrage de ces installations nous aide à réaliser notre projet dans les Territoires du Nord-Ouest, où nous avons noué un partenariat avec une société australienne. Elle collabore directement avec le conseil de recherches de la Saskatchewan pour le démarrage de son projet. Quand ce sera fait, nous pourrions voir les possibilités d'augmenter la production là-bas, au fil du temps, à mesure que nous établirons nos débouchés et que nous pourrions augmenter la capacité de production. Il faut l'envisager ainsi.

**M. Patrick Weiler:** Petite question complémentaire: À part la Chine, quels autres pays sont des joueurs efficaces, et que peuvent-ils nous apprendre?

**M. Donald Bubar:** Ils ne sont pas nombreux. La Chine nous distancie depuis le début. Elle a reconnu qu'elle devait construire l'aval pour justifier la mise en valeur de l'amont. Il semble que l'Union européenne commence maintenant à vraiment prendre les choses en main, chez elle, d'après ce que M. Moores disait plus tôt et d'après ce que j'ai personnellement vu.

**M. Patrick Weiler:** Monsieur Moores, si j'ai bien compris, l'Europe cherche à s'approvisionner en matières premières pour les piles en recyclant les piles arrivées à la fin de leur cycle de vie. J'espérais de vous quelques observations à ce sujet et sur les leçons que le Canada pourrait en tirer.

**M. Simon Moores:** Le recyclage des piles est vraiment un maillon important de cet écosystème, non seulement pour boucler la boucle de manière responsable, mais simplement pour se débarrasser des piles; sinon, à la fin de leur cycle de vie, on se retrouvera avec des montagnes de piles d'ion-lithium. C'est pour après 2025.

Il y a d'autres éléments à retenir: si on recycle les piles, ça ne signifie pas nécessairement qu'on peut en utiliser le lithium ou le cobalt, dans le cas des nouvelles piles d'ion-lithium. Il y a une sorte de malentendu. Cette étape de l'extraction du lithium pour le remettre et l'utiliser dans une pile n'a pas encore vraiment trouvé de solution qui marche à tous les coups.

Il subsiste des difficultés, mais les Européens vont de l'avant, avec le recyclage des piles et la fixation des quantités de composants réutilisés dans chaque pile, simplement parce qu'ils veulent donner le ton pour une chaîne d'approvisionnement responsable. Voilà où nous en sommes maintenant.

**M. Patrick Weiler:** Merci pour l'explication.

J'espérais que vous parleriez du niveau de risque créé, actuellement, quand un pays comme la Chine contrôle... Ce n'est peut-être pas un monopole, mais c'est détenir une part qui permet d'exercer le contrôle sur un minéral particulier, en ayant la capacité de faire varier rapidement les prix et de saturer le marché. Quand un autre pays fait mine de mettre le pied dans le... Comment des pays comme le Canada peuvent-ils réagir dans ce genre de situation?

**M. Simon Moores:** Dans notre industrie, il s'agit certainement de contrôler la capacité dans la chaîne d'approvisionnement et ce que j'appelle l'emprise de la puissance industrielle. La réponse du Canada est simple: on construit l'industrie et on se dote des compétences et des capacités pour soi-même. Les piles et les véhicules électriques constitueront un marché immense sur chaque continent. On remplace à peu près toutes les voitures. Il y aura des systèmes de stockage de l'énergie.

Vous avez vu le Texas, après les tempêtes de neige. Les piles serviront à doter les villes d'une capacité électrique de secours et à assouplir les réseaux. Elles seront toutes ion-lithium. La réponse serait donc qu'il suffit de se doter d'une capacité nationale régionalisée, non seulement pour le pays, mais pour le continent.

• (1240)

**M. Patrick Weiler:** Merci.

Je pose cette dernière question à M. Hartland. Vous avez énuméré certains des défis, mais j'espérais que vous parleriez des difficultés de l'extraction et de la transformation des minéraux critiques dans les communautés éloignées et isolées ou dans celles du Nord.

**Le président:** S'il vous plaît, répondez très brièvement.

**M. Samson Hartland:** Je ferai de mon mieux.

Nous possédons un réseau routier complémentaire. Mais il faut construire des points d'accès pour se rendre dans les régions les plus stratégiques du Yukon. Nous sommes stratégiquement situés près d'un port en eaux libres. Skagway n'est qu'à quelques heures de Whitehorse. Transporter des minéraux jusque sur les marchés et dans les raffineries est très avantageux en raison de notre emplacement par rapport à l'Alaska. Bien sûr, nous disposons également de ports en eaux profondes au Canada ainsi que du port de Stewart.

Cela étant dit, nos matières, d'ordinaire, sont transportées vers le sud jusqu'à Trail, en Colombie-Britannique, l'actuel lieu de destination. Un projet particulier d'extraction d'un minéral critique, l'indium, est réalisé en marge du projet Keno Hill, mais il ne rapporte rien, et je ne comprends pas où le minéral est expédié. C'est de tout cet effet en aval dont nous discutons, pour ce qui est des endroits où on peut extraire des minéraux critiques et des méthodes d'affinage. Des occasions sont à saisir, et je sais que certaines des personnes en ligne en savent sûrement plus que moi à ce sujet.

J'espère que c'est éclairant.

**Le président:** Merci, messieurs Hartland et Weiler.

Monsieur Simard, vous disposez de deux minutes et demie, après quoi nous terminerons avec M. Cannings, qui disposera du même temps.

[Français]

**M. Mario Simard:** Je vous remercie, monsieur le président.

Quelque chose a piqué ma curiosité tout à l'heure. Je pense que c'est M. Bubar ou M. Deith qui a fait ce commentaire.

Vous avez dit qu'une réserve de minéraux critiques pourrait être une solution. Cela soulève la question du pourcentage des minéraux extraits exportés. Quel pourcentage des minéraux n'est pas transformé ou traité ici?

Monsieur Bubar et madame Lappin, avez-vous une statistique à ce sujet? Quel pourcentage des minéraux critiques extraits est directement exporté sans transformation ici?

[Traduction]

**M. Donald Bubar:** La production, actuellement, est très modeste et, le cas échéant, il faut les expédier outre-mer, faute, actuellement, d'une capacité d'affinage. Je pense qu'une grande partie du problème découle de cette culture de l'industrie minière, qui date depuis toujours et qui est d'expédier ailleurs les concentrés pour toute la valeur ajoutée en aval. Notre industrie, au Canada, n'a jamais eu la volonté de créer de valeur ajoutée. Pour tous ceux qui voudraient apprendre à le faire, il faudrait partir de zéro.

**Mme Liz Lappin:** Si vous me permettez une précision sur Nemaska, les opérations y allaient plus loin que l'obtention d'un concentré d'une qualité convenant à la fabrication de piles. C'était inédit dans l'industrie minière canadienne et c'est également un objectif que l'industrie du lithium au Canada envisage, fabriquer des matériaux convenant à la fabrication de piles conformes au cahier des charges des fabricants d'origine.

**M. Jamie Deith:** Notre principal débouché à nous se trouve aux États-Unis et j'estimerai que ça représente environ 85 % de la valeur. C'est une matière non transformée à partir du concentré, mais ce n'est pas destiné à la fabrication de piles. En fait, c'est une matière première qui entre indirectement dans la fabrication de l'acier.

Nous avons pu ajouter de la valeur à certaines matières et nous les expédions en divers endroits de notre pays. Nous avons

quelques clients au Canada, y compris pour la fabrication du graphène, et je dirais que ça correspond à une plus grande valeur ajoutée que ce que permettraient les minéraux destinés à la fabrication des piles.

**Le président:** Merci.

Merci, monsieur Simard.

Monsieur Cannings, vous êtes le dernier intervenant de la journée.

**M. Richard Cannings:** Merci.

Je reviens à M. Bubar. Je veux obtenir des détails sur ces minéraux, ces métaux vraiment rares comme le germanium et l'indium. Vous avez mentionné le césium. M. Hartland a parlé de l'indium expédié à Trail pour y être transformé. C'est dans ma circonscription. Je sais que le fondeur, là-bas, est un important producteur mondial de germanium et d'indium qui, en grande partie, proviennent de son atelier de fusion de plomb et de zinc de la mine Red Dog en Alaska.

Je me demande si vous pouvez terminer ce que vous disiez sur le potentiel du Canada, relativement à ces types de métaux. Vous en produisez peut-être seulement 20 kilogrammes, mais vous pouvez devenir un important producteur à cette échelle. Où en sommes-nous, au Canada, en ce qui concerne ces matières?

• (1245)

**M. Donald Bubar:** Nous sommes à nos premiers balbutiements, bien honnêtement.

L'indium coexiste souvent avec le zinc, et c'est la raison pour laquelle on le récupère des bassins de stériles des minerais de zinc de la fonderie de Trail, mais il existe à de plus fortes concentrations dans d'autres types de dépôts minéraux. L'un d'eux est le greisen stannifère, dont nous avons un exemple classique dans le sud-ouest de la Nouvelle-Écosse, où il est très enrichi. On y trouve également du zinc, mais ces éléments peuvent être récupérés de la même ressource.

Comme je l'ai dit, on trouve également toutes sortes de formes de lithium dans les roches encaissantes des minéralisations stannifères, et des ressources semblables en Europe — en Cornouailles, en Angleterre, et en République tchèque —, qu'on envisage d'exploiter pour en recouvrer le lithium, ainsi que l'indium et l'étain.

On a découvert à l'étain des qualités pour l'électronique. La plupart des gens l'assimilent exclusivement aux boîtes de conserve, mais, au contraire, c'est un métal de haute technologie. On s'en sert aussi dans des applications pour les énergies renouvelables, et, au Canada ou en Amérique du Nord, il n'y a pas de chaîne d'approvisionnement.

**M. Richard Cannings:** Monsieur le président, je m'arrête ici.

Merci beaucoup.

**Le président:** Merci, monsieur Cannings.

Malheureusement, c'est tout le temps dont nous disposons pour les questions, aujourd'hui.

Je réitère mes remerciements aux témoins. Je l'avoue, vous avez su nous instruire et nous divertir en même temps. Je tiens à ajouter, également, que vous avez peut-être été le groupe de témoins le plus poli que j'aie jamais vu, parce que je n'en ai jamais vu autant utiliser la fonction « Lever la main ». Peut-être que notre comité devrait songer à vous imiter. J'ignore ce que vous en pensez, mes amis, mais ce n'est qu'une idée comme ça.

Encore une fois, merci. Vous pouvez maintenant couper la communication.

Nous devons maintenant nous occuper de nos propres affaires. Profitez du reste de la journée ou, dans le cas de M. Moore, de votre soirée.

**M. Greg McLean:** Mesdames et messieurs, merci.

**M. Jamie Deith:** Merci à vous tous.

**Le président:** Pour en revenir à la discussion sur la motion, l'amendement et le reste, je pense qu'au moment où nous nous étions arrêtés, j'avais indiqué que j'acceptais l'amendement comme étant recevable, et nous allions déterminer par la suite si d'autres personnes souhaitaient discuter de l'amendement avant que nous le mettions aux voix.

Monsieur Cannings, la parole est à vous.

**M. Richard Cannings:** Bien que je partage entièrement l'avis de M. Simard sur le contenu de cet amendement, je ne crois pas qu'en l'insérant dans l'autre motion, cela crée une étude très utile. Cette étude s'engagerait dans deux directions à la fois.

Bien que je sois d'accord avec M. Simard, je ne vais pas appuyer cet amendement pour la raison énoncée.

**Le président:** Merci.

Monsieur Lloyd, vous avez la parole.

**M. Dane Lloyd:** Monsieur Cannings, il est en fait tout à fait opportun que vous exprimiez votre préoccupation au sujet de l'amendement.

Monsieur Simard, je vous suis reconnaissant d'avoir présenté votre amendement.

Monsieur le président, je pense que vous avez pris la bonne décision. Lorsque l'amendement a été proposé à l'origine, je pensais qu'il était beaucoup plus important, mais il est clair que l'ampleur de l'amendement est acceptable dans les limites de la motion générale.

Je voudrais proposer un sous-amendement, et j'espère qu'il sera considéré comme étant favorable. Le sous-amendement consisterait à supprimer le libellé du paragraphe c) et à le remplacer par « les répercussions de l'annulation du projet de pipeline sur la contribution du Canada à l'atteinte des cibles mondiales en matière d'environnement ».

[Français]

En français, c'est « l'impact de l'annulation de ce pipeline...

[Traduction]

Maintenant, j'entends l'interprétation de mes paroles. Donc, par respect pour vous tous, je ne vais pas poursuivre ma lecture en mauvais français.

Je tiens simplement à proposer le sous-amendement, et j'espère qu'il sera considéré comme étant favorable.

La raison pour laquelle je pense que c'est un excellent sous-amendement, c'est qu'il répond à certaines des préoccupations de M. Cannings concernant l'ampleur de la question de la transition énergétique. Cet enjeu pourrait vraiment faire l'objet de sa propre étude, et ce que nous recherchons, c'est une étude très ciblée. Par conséquent, nous proposons que le sous-amendement indique ce qui suit, « les répercussions de l'annulation du projet de pipeline sur la contribution du Canada à l'atteinte des cibles mondiales en matière d'environnement », ce qui, selon moi, donnera à MM. Simard et Cannings, ainsi qu'à toute autre personne, une excellente occasion de parler de leur point de vue et d'inviter des témoins à parler de leur point de vue, mais aussi de garder cette étude très étroitement axée sur le pipeline Keystone en particulier.

Merci, monsieur le président.

• (1250)

**Le président:** Merci, monsieur Lloyd. De plus, je vous remercie également de l'observation que vous avez formulée au début. Cela prouve simplement que le fait de procéder de cette façon exige parfois un peu plus de patience, parce que les gens ont besoin d'avoir l'information devant eux avant de pouvoir effectivement en discuter ou se prononcer à ce sujet.

Cela dit, pourriez-vous répéter lentement votre proposition d'amendement? Pour que tout soit clair, s'agit-il d'un amendement à la motion principale ou d'un sous-amendement à l'amendement proposé par M. Simard?

**M. Dane Lloyd:** Il s'agit d'un sous-amendement à l'amendement de M. Simard. Je le répète: au paragraphe c), le sous-amendement se lit comme suit: « les répercussions de l'annulation du projet de pipeline sur la contribution du Canada à l'atteinte des cibles mondiales en matière d'environnement ».

**Le président:** Là encore, pour que les choses soient bien claires, ce libellé s'ajoute-t-il à celui proposé par M. Simard, ou est-il censé le remplacer?

**M. Dane Lloyd:** Il remplace le libellé de M. Simard.

**Le président:** D'accord.

Monsieur Simard, vous avez la main levée.

[Français]

**M. Mario Simard:** Je remercie mon collègue de son ouverture d'esprit, mais cela ne traduit pas l'intention derrière l'amendement initial. En relisant l'amendement, je me dis qu'il eût peut-être été préférable de le libeller ainsi: « la transition du secteur énergétique ».

J'ai proposé cet amendement parce que je crois qu'il faut réfléchir à la transition de l'économie albertaine, entre autres, et la fin de Keystone XL est un moment qui nous permet de faire cela.

Comment peut-on redéfinir l'économie albertaine? Nous en avons eu un exemple lorsque nous avons fait une étude sur le secteur forestier. On disait que l'Alberta avait tout de même une expertise considérable en matière de génie chimique, et que ces ingénieurs pourraient être redirigés vers la bioéconomie. Je vous donne là un simple exemple.

L'amendement tel que je l'avais formulé avait donc pour but de permettre, dans le cadre de la motion de M. McLean, une étude concernant la transition de l'économie albertaine. Or ce que me propose M. Lloyd ne s'inscrit pas dans la continuité de ce qu'était mon intention.

[Traduction]

**Le président:** Bon, je vois qu'il y a d'autres mains levées. Je vais vous donner la parole, mais je veux juste m'assurer que tout le monde comprend clairement ce que nous faisons.

Voici ce dont nous sommes saisis. M. Lloyd a proposé un amendement au sous-amendement de M. Simard. Compte tenu des circonstances, nous pouvons débattre du sous-amendement de M. Lloyd. Ensuite, nous devons le mettre aux voix, puis voter sur l'amendement de M. Simard et, finalement, voter sur la motion.

Je crois, monsieur Lloyd, que vous avez levé la main avant M. McLean.

**M. Dane Lloyd:** Merci, monsieur le président.

Oui, c'est aussi ce que je comprends de la situation.

Monsieur Simard, je vous suis certainement reconnaissant de votre désir d'aborder des questions au profit des gens de l'Alberta, que je représente. Il s'agit d'un enjeu qui touche tout le Canada. Je pense que votre proposition d'amendement qui vise à étudier la transition énergétique aborde un sujet tellement vaste qu'il pourrait vraiment faire l'objet d'une étude substantielle menée par le Comité à lui seul. Mon effort pour présenter ce sous-amendement ne visait pas à minimiser votre désir de discuter de la transition énergétique, mais simplement à centrer le débat dans le contexte du reste de la motion, qui concerne des discussions sur les pipelines.

Je pense certainement que ma formulation révisée est tout à fait dans les limites du sujet — et j'espère que vous en conviendrez —, ce qui nous permettrait de convoquer des témoins pour parler de la transition énergétique dans le contexte de l'annulation du pipeline. J'espère que vous réexaminerez votre position et que vous soutiendrez cet important sous-amendement qui, selon moi, nous permettrait d'atteindre nos deux objectifs tout en limitant le contexte du débat. Peut-être que plus tard, quand notre comité le jugera bon, nous mènerons cette importante étude sur la transition énergétique, comme vous l'avez demandé.

Merci, monsieur Simard, merci, chers membres du Comité.

• (1255)

**Le président:** Merci, monsieur Lloyd.

Monsieur McLean, la parole est à vous.

**M. Greg McLean:** Je vais être bref, et je vais compléter les commentaires de mon collègue.

Monsieur Simard, nous pourrions utiliser les ressources du Comité de façon très judicieuse en limitant une étude à six réunions, comme nous le faisons pour les minéraux critiques. L'étude que vous voulez entreprendre en ce moment pourrait exiger une année de travail pour simplement effleurer la question de savoir ce que nous devons faire pendant la transition. Donc, par souci d'accomplir quelque chose dans un laps de temps constructif, je pense que nous devons limiter la portée de l'étude.

Merci.

**Le président:** Merci, monsieur McLean.

Comme personne d'autre ne souhaite en discuter, je pense que nous allons d'abord voter sur la proposition de M. Lloyd qui vise à modifier l'amendement proposé. Aussi alambiqué que cela puisse paraître, je ne peux pas expliquer les choses plus simplement.

(Le sous-amendement est rejeté par 7 voix contre 4.)

Maintenant, nous pouvons continuer de nous occuper de la proposition d'amendement de M. Simard.

Quelqu'un d'autre souhaite-t-il en discuter avant que nous mettions la proposition d'amendement aux voix? Je ne vois personne intervenir.

(L'amendement est rejeté par 10 voix contre 1. [Voir le Procès-verbal])

Merci.

Nous revenons maintenant à la formulation originale de la motion de M. McLean, tel qu'il l'a proposée au début. Quelqu'un d'autre souhaite-t-il discuter de la motion, ou pouvons-nous passer au vote?

Monsieur Lloyd, la parole est à vous.

• (1300)

**M. Dane Lloyd:** Je vous remercie d'avoir reconnu mon intention de m'exprimer, monsieur le président. Je suis intervenu tardivement afin de créer une atmosphère de suspense.

**Le président:** Cela a fonctionné.

**M. Dane Lloyd:** Étant un nouveau membre du Comité — c'est ma deuxième réunion —, je n'ai pas eu l'occasion de parler de cette importante motion. J'espère que le président et le Comité me permettront de faire une brève intervention.

Le pipeline Keystone XL est très important pour les habitants de ma province, l'Alberta, et même pour le pays en entier. Il est très important, surtout si l'on considère le contexte de ce que nous avons observé chez nos voisins des États-Unis, à savoir leurs puits de pétrole gelés et leurs réserves d'eau en baisse au Texas et en Oklahoma. Nous avons vu le coût du gaz naturel passer de 4 \$ par million d'unités thermiques britanniques à un prix maximal de 1 500 \$, dans certains cas, pendant cette crise.

Il ne s'agit pas seulement de la sécurité énergétique du Canada et de l'Alberta. Il s'agit de la sécurité énergétique de l'Amérique du Nord. Compte tenu du contexte de cette dernière situation météorologique aux États-Unis, nous avons l'occasion de faire avancer une étude qui examinera cette annulation et ses conséquences. Elle donnera à toutes les parties l'occasion de se pencher sur la question, car il est tout à fait clair que les États-Unis ont besoin d'avoir accès aux ressources énergétiques de classe mondiale du Canada.

Pour en savoir davantage sur l'incidence de l'annulation sur ma circonscription, je parlerai de l'entreprise, Academy Fabricators. Dans une petite ville de moins de 1 000 habitants, cette entreprise emploie à elle seule 300 travailleurs. Je viens de recevoir un courriel de leur part, indiquant qu'ils ont fait une offre pour fournir des tuyaux pour le pipeline Trans Mountain, un pipeline qui appartient au gouvernement canadien. Leur candidature a été retenue, mais les travaux ont été confiés à une société étrangère, une société italienne.

Monsieur le président, dans le contexte du pipeline Keystone XL, une entreprise de ma circonscription et des entreprises de l'ensemble du pays — à Sarnia, en Saskatchewan et dans la vallée du bas Fraser de la Colombie-Britannique — perdent des milliers et des milliers d'emplois. Nous perdons de bons emplois, des emplois de cols bleus qui mettent du pain sur la table, oui, en raison des décisions de nos voisins du Sud, mais aussi en raison des décisions que prend notre propre gouvernement.

Sans trop me lancer dans cette voie, je précise qu'il est crucial pour nos économies locales et pour nos régions que nous étudions ce qui a mal tourné dans le cas de l'annulation du pipeline Keystone. Qu'est-ce que le Canada aurait pu faire mieux? Qu'est-ce que le gouvernement aurait pu faire mieux pour obtenir un « oui » de la part de l'administration américaine?

Pour le bien des milliers de travailleurs des quatre coins du Canada et des centaines de travailleurs de ma circonscription qui sont au service de grandes entreprises comme Academy Fabricators, je demande instamment au Comité d'envisager de voter en faveur de cette motion. Réservons quelques réunions pour aider ces centaines de travailleurs qui ont été renvoyés chez eux sans salaire parce qu'ils ont perdu leur emploi.

Merci, monsieur le président.

**Le président:** Merci, monsieur Lloyd.

Sur ma liste, il y a M. Sidhu, puis M. Simard.

**M. Maninder Sidhu:** Merci, monsieur le président.

La situation est difficile pour de nombreuses familles, mais la semaine dernière, la Chambre a adopté une motion visant à créer un comité pour étudier les relations entre le Canada et les États-Unis, y compris la question du pipeline Keystone XL. Nous nous réunissons mardi, et je pense que ce serait la meilleure tribune pour débattre de cette question. Avec tout le respect que je vous dois, je comprends votre point de vue. De nombreux membres de ma famille vivent en Alberta, et je comprends que la situation est difficile là-bas, mais je veux aussi m'assurer que nous utilisons judicieusement notre temps, parce qu'il y a un autre comité, c'est-à-dire le comité des relations canado-américaines, qui étudiera aussi cette question.

**Le président:** Merci, monsieur Sidhu.

Monsieur Simard, la parole est à vous.

[Français]

**M. Mario Simard:** J'aimerais expliquer rapidement pourquoi j'ai proposé mon amendement.

Il faut savoir que, au cours des quatre dernières années, le gouvernement fédéral a investi 24 milliards de dollars pour soutenir l'industrie pétrolière et gazière, même si, dans le contexte d'aujourd'hui, la majorité des investisseurs essaient de se désengager de l'industrie des énergies fossiles.

On a vécu un peu la même chose dans le secteur du bois d'œuvre dans les années 1990 et au début des années 2000, quand de nombreuses papeteries ont fermé leurs portes. Il a fallu dire la vérité aux travailleurs. Malheureusement, le papier n'était plus demandé et il fallait trouver une transition pour le secteur des pâtes et papiers. Cela a été difficile. De nombreux travailleurs ont perdu leur emploi. Personnellement, je juge que le gouvernement fédéral n'en a pas fait assez, mais ça, c'est une autre question.

J'ai l'impression qu'il faut dire la vérité aux travailleurs du secteur pétrolier et gazier en leur présentant des solutions qui vont dans le sens de la transition énergétique. Ce n'est pas pelleter par devant les problèmes rencontrés aujourd'hui. L'annulation de Keystone XL est l'une des manifestations de l'essoufflement du secteur

énergétique. Cela a été la même chose dans le cas du projet Teck Frontier.

Je vais malheureusement voter contre la motion parce qu'elle n'aborde pas le véritable problème, celui de la transition des travailleurs du secteur énergétique. Malheureusement, je vais voter contre la motion.

• (1305)

[Traduction]

**Le président:** Merci, monsieur Simard.

Monsieur Cannings, vous avez la parole.

**M. Richard Cannings:** Je n'en ai pas encore parlé de la motion, alors j'ai pensé expliquer brièvement la raison pour laquelle je ne voterai pas pour cette motion.

Je voudrais soutenir — et je soutiens — les travailleurs de l'Alberta. Lors du débat d'urgence sur le pipeline Keystone XL, j'ai fait un discours pour expliquer la raison pour laquelle la construction de ce pipeline, autre que... M. Lloyd a mentionné les travailleurs qui ont malheureusement perdu leur emploi pendant l'étape de construction de ce pipeline. Au-delà de cela, rien n'indique que la construction du pipeline résoudrait à elle seule les problèmes de l'industrie pétrolière canadienne.

Je soutiens fermement l'idée de réaliser une étude sur cette grande transition que M. Simard nous a exposée, car c'est ce dont nous avons besoin pour aider les travailleurs de l'Alberta, de la Saskatchewan et de la Colombie-Britannique. Ils obtiendraient ainsi de l'aide plus rapidement que si nous essayions de soutenir l'industrie pétrolière, ou de continuer à la soutenir, au lieu de nous diriger vers cette transition. Je pense que nous ne rendrions pas service aux travailleurs en faisant cela, parce que ce pipeline, s'il allait de l'avant, ne fournirait tout simplement pas plus d'emplois au sein de l'industrie pétrolière de l'Alberta.

Ce dont nous avons besoin, c'est de faire cette transition. C'est la raison pour laquelle je pense que notre comité serait mieux placé pour étudier ces questions, plutôt que d'essayer de convaincre le gouvernement américain de changer d'avis à cet égard.

**Le président:** Merci, monsieur Cannings.

Je ne vois pas d'autres mains levées.

(la motion est rejetée par 7 voix contre 4. [Voir le Procès-verbal])

Je tiens à remercier tous les membres de leur contribution à la discussion et de nous avoir aidés à conduire une réunion très efficace et respectueuse.

Je vous rappelle simplement que nous nous réunirons de nouveau vendredi, lorsque la ministre Ng se joindra à nous, en compagnie des fonctionnaires de son ministère.

D'ici là, soyez prudents, et passez une bonne semaine.

Je vous remercie tous infiniment.

La séance est levée.









Publié en conformité de l'autorité  
du Président de la Chambre des communes

---

### PERMISSION DU PRÉSIDENT

---

Les délibérations de la Chambre des communes et de ses comités sont mises à la disposition du public pour mieux le renseigner. La Chambre conserve néanmoins son privilège parlementaire de contrôler la publication et la diffusion des délibérations et elle possède tous les droits d'auteur sur celles-ci.

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la Loi sur le droit d'auteur. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre des communes.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la Loi sur le droit d'auteur.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

---

Aussi disponible sur le site Web de la Chambre des communes à l'adresse suivante :  
<https://www.noscommunes.ca>

Published under the authority of the Speaker of  
the House of Commons

---

### SPEAKER'S PERMISSION

---

The proceedings of the House of Commons and its committees are hereby made available to provide greater public access. The parliamentary privilege of the House of Commons to control the publication and broadcast of the proceedings of the House of Commons and its committees is nonetheless reserved. All copyrights therein are also reserved.

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the Copyright Act. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the Copyright Act.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

---

Also available on the House of Commons website at the following address: <https://www.ourcommons.ca>